

Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Desvres-Samer

TERRE DE CŒUR



Développement économique

Un territoire attractif et dynamique **P.43**

TRAVAUX

Des chantiers engagés pour lutter contre les inondations

P.24

CHEVAL BOULONNAIS

La Maison du Cheval Boulonnais a séduit des milliers de visiteurs

P.30

GESTION DES DÉCHETS

Au cimetière, les bonnes pratiques s'installent avec le tri des déchets

Alinchun, Bellebrune, Belle et Houllefort, Bouronville, Brunembert, Carly, Colembert, Courset, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Henneveux, Lacsres, Le Wast, Longfossé, Longueville, Lottinghen, Menneville, Nabringhen, Quesques, Questrecques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlincthun, Vieil Moutier, Wierre au Bois, Wirwignes.

WWW.CC-DESVRESSAMER.FR



Communauté de Communes de Desvres-Samer

VOUS RECHERCHEZ UN MODE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?



- Samer
La Maison de Jackie
- Alincthun
Les Petits Pas
- Desvres
Les P'tits Copains
- Samer
Le Coin des Faons



À PARTIR
DE 0.50€
DE L'HEURE*

**La semaine, la journée,
quelques heures...**

Les crèches de la Communauté de Communes
de Desvres-Samer sont à votre service !

*Tarif minimum pour un enfant.

Retrouvez leurs
coordonnées





Édito

À travers ce nouveau numéro de votre magazine Terre de Cœur, vous découvrirez une fois encore combien notre territoire avance, se transforme et s'engage pour l'avenir.

Mobilité douce, transition écologique, accompagnement des familles, soutien aux aînés, sport, culture ou encore développement économique : autant d'actions qui illustrent ce qui fait notre force collective.

Les initiatives récentes, qu'il s'agisse du succès de la location de vélos électriques, des travaux engagés pour prévenir les inondations ou encore de la vitalité de nos équipements et événements, illustrent un territoire qui avance avec ambition, cohérence et solidarité. Toutes ont une finalité commune : construire ensemble un cadre de vie accueillant, durable et agréable pour chacun.

Notre Communauté de Communes poursuit sa mission : améliorer le cadre de vie, faciliter le quotidien et préparer l'avenir avec responsabilité.

En cette période où l'on prend le temps de se retrouver, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux : de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2026, pleine de projets, de réussite et de bonheur partagé.

Claude Prudhomme
Président de la CCDS



P. 4 RETOUR EN IMAGES

- Un territoire qui bouge !



P. 6

SÉNIORS

- Semaine Bleue
- Journée prévention routière



P. 8

SERVICES

- Portage de repas
- MIPT, journée des aidants
- ADIL



P. 12

SANTÉ

- CCDS et CPAM : améliorer la santé et l'accompagnement des habitants



P. 16

PETITE ENFANCE

- Un nouveau souffle pour l'accueil occasionnel dans les crèches de la CCDS



P. 18

MOBILITÉ

- Location de vélos à assistance électrique
- Des véhicules en libre service



P. 26

TOURISME

- Saison estivale 2025 : un territoire attractif et animé



P. 38

NATURÉO

- un centre aquatique où on ne s'ennuie pas !



P. 43

ÉCONOMIE

- Un territoire attractif et dynamique



1 Joli succès pour la vente de vélos recyclés

Au printemps, la Communauté de Communes et Cycléco de l'association Rivages Propres ont reconduit une vente de vélos recyclés. Des vélos récupérés gratuitement tout au long de l'année à la déchetterie et reconditionnés par l'association. Lors de la matinée, une quarantaine de cyclos ont trouvé preneur. « Cela a très bien fonctionné. 25 vélos enfants ont notamment été vendus à des prix défiant toute concurrence », indiquent les organisateurs de l'opération. Une nouvelle opération est envisagée en 2026.

2 Une journée à la gloire des pollinisateurs

Dans le cadre de « la saison des polliniseurs » du Département, le public était invité à venir découvrir l'univers essentiel et fragile des abeilles, papillons et autres acteurs indispensables à la biodiversité. Le rendez-vous baptisé « Les P'tites bêtes font les gros fruits » a posé ses valises à la Maison du Cheval Boulonnais. De nombreuses animations ont été proposées avec pour fil rouge la mise en avant du rôle crucial des polliniseurs et les gestes pour les protéger. Exposition interactive, ateliers ludiques et pédagogiques, sortie nature, marché de terroir, représentation avec des chevaux boulonnais... ont rythmé la journée.



3 Rallye de la CCDS : les frères Lance sur la deuxième marche

Sous un soleil radieux, le 34e Rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer a offert un spectacle de haut niveau avec pas moins de 140 équipages engagés. Intouchable, le Normand Marc Amourette a dominé toutes les spéciales et s'impose pour la 7e fois de la saison. Mais la fierté locale reste de mise avec les frères Marc et Freddy Lance, originaires de Saint-Martin-Choquel, qui signent une superbe deuxième place. Une belle performance pour ce duo du territoire, fidèle ambassadeur de la passion automobile sur nos routes de la CCDS.

4 La CCDS participe aux frais de rentrée des élèves

Depuis plus de 20 ans, la Communauté de Communes s'associe financièrement aux frais de rentrée des collégiens. Comment ? En versant une participation unique de 15 euros par élève. Plusieurs structures sont concernées par ce dispositif : le Caraquet et Saint-Joseph à Desvres, Le Trion à Samer ainsi que le collège d'Hucqueliers pour les élèves résidant à Doudeauville. Au collège du Caraquet à Desvres et au collège Le Trion à Samer, le président Claude Prudhomme et la vice-présidente en charge des affaires sociales Anita Thomas sont allés remettre symboliquement les sacs de fournitures aux élèves.



5 Une marche rose à Doudeauville plébiscitée par 160 personnes

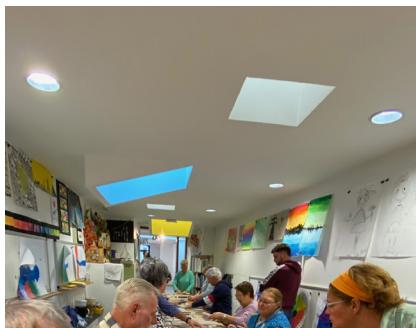
La Communauté de Communes, en partenariat avec la commune de Doudeauville, l'association PEP'S de Colembert et les cibistes de Desvres, a organisé une marche Rose le dimanche 19 octobre. Deux parcours de 6 km et 10 km attendaient les marcheurs. Afin de poursuivre la lutte contre le cancer, les participants avaient la possibilité de faire des dons. **Une vente d'objets confectionnés par les bénévoles de la Maison Intercommunale Pour Tous a également été mise en place.** Au total, 943 euros ont été reversés à l'association « Cœur 2 femme ».



6 Succès des animations à la Maison du Cheval Boulonnais

Pendant les vacances de la Toussaint, la Maison du Cheval Boulonnais a connu une belle affluence avec plusieurs centaines de participants venus profiter d'un programme riche et varié. **Entre balades en poney ou en calèche, ateliers créatifs, concours de citrouilles, spectacle d'Halloween et démonstrations de chevaux boulonnais, chacun a trouvé son bonheur.** Les passionnés d'équitation ont pu s'initier aux longues rênes ou découvrir la médiation animale, une expérience apaisante et éducative qui a suscité un bel engouement.





Bien vieillir ensemble : une semaine bleue pleine d'énergie !

Du 6 au 9 octobre, la Communauté de Communes a vibré au rythme de la Semaine Bleue, un temps fort placé sous le signe de la bienveillance et du partage, entièrement dédié à nos ânés.

Grâce à la mobilisation des acteurs du territoire, un large panel d'animations a été offert : randonnée avec le Pep's de Colembert, aquagym douce balnéo, Pilates, cross training adapté, socio-esthétique, tir à l'arc, musicothérapie, atelier cuisine, danse en ligne, atelier créatif en partenariat avec la Maison de retraite, modelage, et bien d'autres moments de convivialité.

Cette édition a également été marquée par un atelier de concertation citoyenne proposé par le Département, invitant les participants à réfléchir ensemble sur le bien vieillir sur notre territoire.

Notons que cette Semaine Bleue a bénéficié du soutien de la Commission des financeurs.



Avec 243 participants, la mobilisation confirme l'attachement des habitants à ces moments de rencontre et de valorisation des aînés.

Une belle dynamique collective qui illustre, une fois encore, que bien vieillir, c'est avant tout vivre pleinement, ensemble.

Plus d'infos Maison Intercommunale Pour Tous : Desvres, 38, rue des Potiers (03 21 99 26 00) Samer, rue du Breuil (03 91 21 37 79).



Dix ans de prévention routière au service des seniors

La Communauté de Communes a reconduit une journée de sensibilisation à la sécurité routière à destination des seniors.

Destinée aux personnes à partir de 60 ans, la rencontre était programmée le mercredi 15 octobre à la salle des Fêtes de Courset.

« Cela fait dix ans que nous proposons cette journée placée sous le signe de la convivialité. Il n'y pas de tests... Tout le monde repart avec son permis », a souligné avec une pointe d'humour le président de la CCDS Claude Prudhomme.

Révision du code de la route (signalisation, circulation sur autoroute, piétons, rond-point...) prévention routière, premier secours, séances de conduite avec des auto-écoles locales, présentation de la mallette ergonomique ont rythmé la manifestation. Le midi, un repas, préparé par un traiteur du territoire a été partagé en commun.





Le service de portage de repas, un pilier du maintien à domicile

Créé en mai 1998 par la Communauté de Communes, le service de portage de repas à domicile est aujourd’hui l’un des piliers du maintien à domicile sur le territoire.

Et les chiffres parlent d’eux-mêmes : « 2 594 repas livrés en 1998, 15 000 en 2006, 32 000 en 2022 et près de 40 000 en 2024 », détaille Claude Prudhomme, président de la CCDS. Ce sont désormais plus de 200 personnes qui bénéficient régulièrement de ce service pratique, équilibré et humain.

UN SERVICE SOUPLE ET ACCESSIBLE

Le portage de repas s’adresse aux séniors, aux personnes malades (par exemple après une hospitalisation) et aux personnes en situation de handicap. Il permet de recevoir un repas complet et équilibré, livré en liaison froide directement à domicile.

Le service est entièrement modulable : il n’impose aucun engagement de durée ni nombre minimum de repas. « C’est un service à la carte. Une personne peut très bien ne souhaiter qu’un seul repas dans la semaine, c’est possible ! », précisent Élodie Chivet et Amélie Hennequet, agents en charge de la livraison.

DES REPAS COMPLETS, ÉQUILIBRÉS ET ADAPTÉS

Les repas, conditionnés dans des barquettes scellées recyclables, sont livrés chaque matin du lundi au vendredi par un véhicule isotherme adapté. Les repas des samedi et dimanche sont livrés le vendredi. À l’heure du déjeuner, il suffit simplement de réchauffer le plat au micro-ondes ou à feu doux. Des menus spécifiques sont également disponibles : sans sel, sans sucre ou moulinés.



TARIFS 2025 ET CONTACT

Le prix d’un repas est de 7,10 €, comprenant potage, entrée, plat et dessert.

En option, le supplément potage est à 0,60 € et le supplément fromage à 0,70 €.

Une partie du tarif peut être prise en charge par l’APA (Aide Personnalisée à l’Autonomie).

Le service couvre les 31 communes du territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

OÙ SE RENSEIGNER ?

Les bureaux sont situés dans la Maison Intercommunale de l’Enfance et de la Famille (accès par le parking des Potiers) à Desvres. Du lundi au jeudi de 14h à 15h. Tél. 06 89 54 08 95.



Une journée pour prendre soin de ceux qui prennent soin

Ateliers bien-être, échanges, théâtre, rencontres... Le mardi 25 novembre, la Communauté de Communes a placé les aidants au cœur d'une journée qui leur était spécialement dédiée : un moment pensé pour souffler, se ressourcer et obtenir des informations utiles.

Ils sont nombreux, souvent discrets, à accompagner au quotidien un proche âgé, malade ou en situation de handicap. Conjointes, enfants, voisins ou amis, les aidants familiaux jouent un rôle essentiel. Un rôle précieux, mais parfois épaisant.

Depuis plusieurs années, la CCDS organise « la récréation des aidants », des temps conviviaux pour rompre l'isolement et offrir une pause. Cette année, l'initiative a pris de l'ampleur avec une journée entière consacrée aux aidants, accueillie à la salle Raymond Dufour à Desvres, avec le soutien de la Commission des financeurs.

Au programme : sophrologie, socio-esthétique, découverte d'outils ergonomiques, ateliers gestes et postures, et même une roulotte bien-être... autant de moments pensés pour prendre soin de soi, échanger, relâcher la pression et retrouver de l'énergie.

Pendant ce temps, des professionnels de santé animaient des activités pour les personnes accompagnées, afin que chacun puisse profiter pleinement de cette pause.

RIRE, RÉFLÉCHIR ET EN PARLER

L'après-midi s'est poursuivi sur une note artistique avec « La belle histoire », une pièce de théâtre tendre et pleine d'humour, mettant en lumière le quotidien des aidants. La représentation a été suivie d'un temps d'échange avec des intervenants spécialisés, permettant de partager émotions, questions et expériences.

Enfin, de nombreux partenaires étaient présents pour informer les participants sur leurs droits, les aides existantes, les solutions de répit et les dispositifs d'accompagnement disponibles sur le territoire.





Maisons Intercommunales Pour Tous France Services : la proximité au service des habitants

À Desvres comme à Samer, les Maisons Intercommunales Pour Tous (MIPT) sont devenues, au fil des années, de véritables points de repère pour les habitants.

Ces lieux à taille humaine regroupent en un seul espace tout ce dont chacun peut avoir besoin pour ses démarches du quotidien — et tout cela, sans quitter le territoire ! Labellisées France Services par l'État, les MIPT incarnent une nouvelle manière de concevoir la relation entre les citoyens et les services publics : simple, humaine et accessible.

DES LIEUX D'ACCUEIL COMPLETS ET PROCHES DE VOUS

Sous un même toit, les MIPT abritent deux pôles : France Services et Centre Social. Une double identité qui leur permet d'allier accompagnement administratif et soutien de proximité. Les habitants y trouvent une aide concrète

pour leurs démarches auprès des grands organismes publics : France Travail, Assurance retraite, Assurance maladie, CAF, mais aussi auprès de partenaires présents en permanence tels que la MSA, la CARSAT, ou encore l'ADIL.

« Les principaux atouts de ces structures sont la proximité, la concentration des services et la qualité des conseils », rappelle Claude Prudhomme, président de la CCDS.

Et parce que tous les habitants n'ont pas la possibilité de se déplacer facilement, la Communauté de Communes tisse régulièrement de nouveaux partenariats pour limiter les problèmes de mobilité.



CÔTÉ CHIFFRE

en 2024, plus de 20 000 accompagnements ont été réalisés sur Desvres et Samer. Ce chiffre le prouve : les MIPT sont bien plus que de simples guichets. Ce sont des lieux de vie, d'écoute et de lien, au cœur même du territoire.

MIPT Desvres : 38, rue des Potiers 62240 Desvres.
Tél. 03 21 99 26 00 - maisondesservices@cc-desvressamer.fr

MIPT Samer : 14 rue du Breuil. Tél. 03 91 21 37 79.
maisondesservices-samer@cc-desvressamer.fr

Les deux structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 (fermeture à 17 h le mercredi).

DES SERVICES VARIÉS, UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Besoin de créer une adresse mail ? De déclarer un changement sur votre carte grise ? De simuler vos droits ou de renouveler un permis ? Les agents des MIPT sont là pour vous épauler pas à pas. Des ordinateurs en libre accès, une imprimante, un scanner, et même un espace de confidentialité pour les rendez-vous en visioconférence complètent ce dispositif de proximité.

Les visiteurs viennent pour une démarche nécessitant un accompagnement, une permanence partenaire, ou simplement un accès libre à un ordinateur. Les thèmes les plus fréquents reflètent la diversité des besoins : retraite, compte Ameli, déclaration d'impôts, inclusion numérique, emploi, solidarité et accompagnement social.



« Les principaux atouts de ces structures sont la proximité, la concentration des services et la qualité des conseils »,

Des questions liées au logement ? L'ADIL vous conseille gratuitement

Depuis 2018, à l'initiative de la Communauté de Communes, des permanences sont proposées à Desvres et Samer.

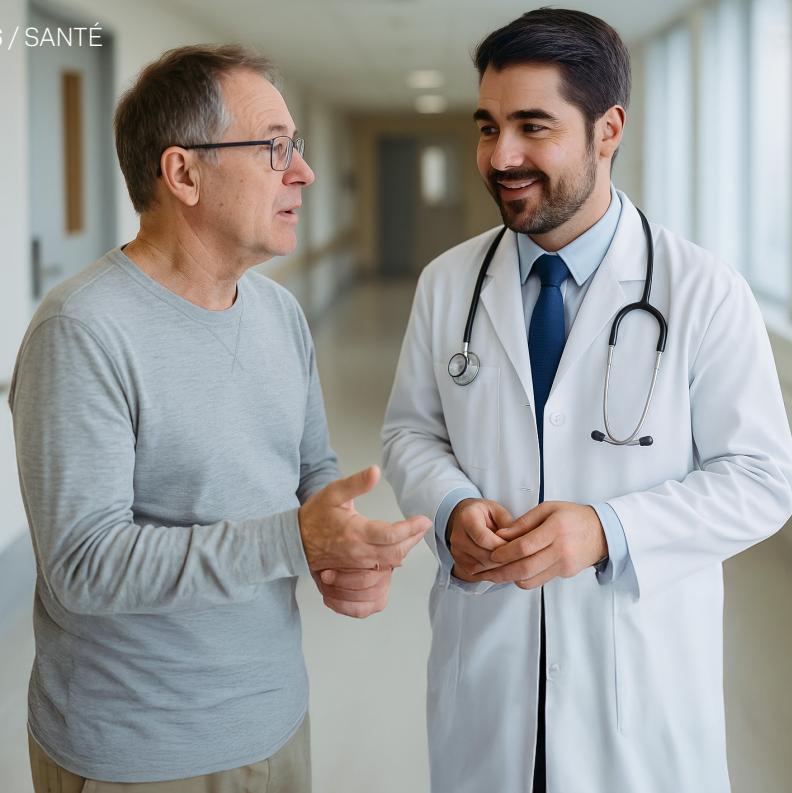
L'Agence d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais (ADIL) répond aux habitants du territoire lors de permanences mises en place au sein des Maisons Intercommunales Pour Tous (MIPT) de Desvres et Samer.

L'ADIL, c'est une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement : location, qualité de l'habitat, fiscalité, accession à la propriété, copropriété, assurances, difficultés financières liées au logement, urbanisme...

« J'ai des difficultés à payer mon loyer, existe-t-il des aides ? Comment se passe une procédure d'expulsion ? La chaudière est en panne, qui doit payer la réparation ? Je fais construire, quels sont les frais annexes ? Est-ce mieux de passer par un constructeur de maison individuelle ?... Que vous soyez locataire, propriétaire occupant ou bailleur, l'ADIL peut vous apporter des réponses complètes et adaptées », souligne Céline Monchecourt, coordinatrice départementale du Pas-de-Calais.



Pour rencontrer les professionnels de l'ADIL, les habitants sont invités à prendre préalablement rendez-vous à la MIPT de Desvres au 03 21 99 26 00, à la MIPT de Samer au 03 91 21 37 79, via la plateforme téléphonique ADIL au 03 59 61 62 59 ou en ligne sur le site www.adilnpdc.fr.



CCDS et CPAM, un même objectif : Améliorer la santé et l'accompagnement des habitants

Dans un souci de proximité et d'accompagnement, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la CCDS a organisé une réunion d'information à destination des communes du territoire et de divers partenaires (Resto du cœur, CCAS...). L'objectif : présenter les services et dispositifs proposés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour faciliter l'accès aux soins et aux droits.

1. MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ (MAS).

La MAS a pour missions principales de coordonner, organiser, orienter et promouvoir les accompagnements des assurés confrontés à :

- des difficultés d'accès aux droits,
- un renoncement aux soins (lié ou non à un handicap),
- une fragilité numérique,
- ou une situation sociale complexe

Selon les besoins, les assurés peuvent être orientés :

- vers des partenaires externes,
- ou vers le service social de la CARSAT.

La MAS promeut aussi des actions de prévention comme :

- le bilan de santé,
- le programme M'T Dents,
- les dépistages organisés des cancers (sein, colon, utérus).



BON À SAVOIR

Chaque assuré bénéficie d'un accompagnement téléphonique personnalisé par un conseiller, qui analyse la situation, conçoit un plan d'accompagnement (droits, orientation, inclusion numérique, prévention...) et assure le suivi jusqu'à ce que la personne puisse de nouveau gérer sa santé de manière autonome.

2. ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (ASS)

L'ASS propose des aides financières individuelles ponctuelles, en complément des prestations habituelles de la CPAM, destinées aux assurés en situation de précarité.

Exemples d'aides :

- Dépenses de santé non couvertes (soins dentaires hors 100 % Santé, optique, appareillages, médicaments, transports médicaux...)
- Frais hospitaliers (forfait journalier, dépassements d'honoraires...)
- Frais funéraires dans certaines situations
- Difficultés budgétaires liées à une perte de revenus
- Aide à la mutuelle pour les assurés sans complémentaire ou en difficulté



BON À SAVOIR

Les dossiers sont étudiés en commission tous les 14 jours.

L'éligibilité est déterminée en comparant les ressources et charges du foyer à un barème national (variable selon la composition familiale et le type de dépenses). Afin de simplifier, certains dossiers bénéficient d'une procédure allégée (reste à charge < 150 €, bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire, etc.).

En résumé, l'ASS est un levier de soutien financier ciblé, pour aider les assurés les plus fragiles à accéder aux soins et à faire face à des dépenses de santé ou situations exceptionnelles.

3. LA PRÉVENTION SANTÉ, LES OFFRES

La CPAM propose plusieurs dispositifs de prévention pour améliorer la santé des assurés et favoriser le dépistage précoce :

- **M'T dents** : programme de prévention bucco-dentaire destiné aux enfants, adolescents et jeunes adultes. Nouveauté depuis avril 2025, ce dispositif destiné aux 3-24 ans permet aux assurés concernés de bénéficier d'un bilan dentaire gratuit 1 fois/ an
- **Mission Retrouve ton Cap** : accompagnement gratuit et pluridisciplinaire des enfants de 3 à 12 ans en situation de surpoids ou d'obésité.
- **Bilan de santé** : un examen complet, gratuit tous les 5 ans à partir de 16 ans, pour dépister des problèmes de santé ou repérer des conduites à risque (public ciblé : personnes écartées des soins et en fragilité sociale)
- **Dépistages organisés des cancers** : sein (50-74 ans), colorectal (50-74 ans) et col de l'utérus (25-65 ans).
- **Vaccination antigrippale** : prise en charge à 100 % pour les publics ciblés (seniors, personnes avec pathologies chroniques, femmes enceintes, etc.).
- **Mon bilan prévention** : nouveau dispositif de prévention personnalisé aux âges clés de la vie (nutrition, activité physique, santé mentale, dépistages, etc.).
- **Mon soutien psy** : accès facilité à des séances de psychologie prises en charge pour les assurés en difficulté.

Pour faciliter l'accès aux dispositifs, les assurés peuvent s'adresser directement aux Maisons Intercommunales Pour Tous (MIPT). Une convention de partenariat existe avec la CPAM. Les MIPT disposent ainsi d'un accès direct au portail Espace Partenaires, leur permettant :

- de poser leurs questions aux conseillers de l'Assurance Maladie de la Côte d'Opale,
- de transmettre une saisine lors d'un repérage de renoncement aux droits et/ou aux soins.

Plus d'informations :

- <https://www.ameli.fr>
- MIPT Desvres 38, rue des Potiers à Desvres - 03 21 99 26 00
- MIPT Samer 14, rue du Breuil à Samer - 03 91 21 37 79





Zoom le dépistage du cancer du sein

POUR QUI ?

Pour toutes les femmes entre 50 et 74 ans, sans symptômes et n'ayant pas de facteurs de risque particuliers de cancer du sein, autre que leur âge.

Le dépistage c'est :

- Simple : réception d'un courrier d'invitation accompagné d'un bon de prise en charge et de la liste des radiologues du département agréés pour effectuer une mammographie de dépistage.
- Gratuit : La mammographie est prise en charge à 100% par la CPAM sans avance de frais.
- Contrôlé : dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer du sein, une deuxième lecture systématique des mammographies jugées normales est assurée par un second radiologue expert.

Des actions de sensibilisation et d'information sont mises en place sur le territoire de la Côte d'Opale en partenariat avec les acteurs locaux.

Zoom le dépistage du cancer colorectal

POUR QUI ?

Les femmes et les hommes de 50 à 74 ans.

Le dépistage c'est :

- Simple : dès réception du courrier d'invitation, l'assuré doit se rendre chez son médecin traitant pour récupérer le kit de dépistage qu'il effectue chez lui.
- Possibilité de le commander en ligne : monkit.depistage-colorectal.fr ou de le retirer en pharmacie
- Gratuit : le test et son analyse sont pris en charge à 100% sans avance de frais de votre part. La consultation chez le médecin traitant est pris en charge dans les conditions habituelles par l'Assurance Maladie et la complémentaire santé.



Zoom le dépistage du cancer du col de l'utérus

POUR QUI ?

Pour toutes les femmes de 25 à 65 ans.

- entre 25 et 30 ans : un dépistage cytologique tous les 3 ans (après 2 tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux)
- entre 30 et 65 ans : un dépistage par test HPV, tous les 5 ans



L'OBJECTIF

Réduire le nombre de nouveaux cas de cancers du col de l'utérus et la mortalité liée à ce cancer, améliorer l'information ainsi que la qualité du suivi ou des soins. Garantir à chaque femme un accès égal au dépistage sur l'ensemble du territoire et un niveau de qualité élevé.



Un nouveau souffle pour l'accueil occasionnel dans les crèches de la CCDS

Parce que la vie de famille réserve souvent son lot d'imprévus — un rendez-vous médical, une reprise ponctuelle d'activité, un besoin de souffler quelques heures — la Communauté de Communes de Desvres-Samer propose désormais un outil innovant pour faciliter l'accueil occasionnel des tout-petits dans ses crèches : Babily.

L'objectif de Babily est clair : rendre l'accueil occasionnel plus fluide pour les parents comme pour les professionnels. Concrètement, les crèches de la CCDS renseignent leurs places disponibles sur Babily. L'équipe du service centralise ensuite ces informations et les rend accessibles aux familles via un site Internet intuitif et un accompagnement humain.

Dès qu'une place se libère, les parents inscrits dans une crèche peuvent être alertés automatiquement par le canal de leur choix — SMS, mail, téléphone ou même WhatsApp. Ils n'ont alors qu'à répondre "Oui" pour confirmer la réservation. Simple, rapide et sans papierasse inutile !

DES FAMILLES MIEUX ACCOMPAGNÉES

Grâce à Babily, les parents disposent désormais d'un calendrier interactif qui affiche en temps réel les créneaux disponibles dans leur crèche. Une transparence inédite qui leur permet d'organiser plus facilement leur quotidien, tout en offrant à leurs enfants des moments d'éveil et de socialisation, même sur de courtes durées.

Le service s'adapte aussi à chaque situation : les familles peuvent choisir de recevoir ou non les notifications, selon leurs besoins du moment.

Cette souplesse bénéficie également aux professionnels : les crèches optimisent ainsi leur taux d'occupation tout en respectant les règles d'encadrement, dans un climat de confiance et de dialogue constant avec les familles.

UN ENGAGEMENT LOCAL AU SERVICE DES TOUT-PETITS

Avec la mise en place de Babily, la Communauté de Communes confirme sa volonté d'innover pour le bien-être des familles et de valoriser le travail des équipes petite enfance.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la dynamique du territoire : proximité, écoute, qualité d'accueil et égalité d'accès pour tous.

Avec Babily, la crèche s'adapte au rythme des familles pour un quotidien plus simple, plus souple et plus serein.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les familles dont les enfants sont déjà inscrits dans l'une des quatre crèches gérées par la CCDS.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les crèches indiquent leurs places disponibles sur Babily. Les parents sont alertés en temps réel et réservent en un simple "Oui".

OÙ ALLER POUR EN SAVOIR PLUS ?

En contactant directement votre crèche de la CCDS (coordonnées en dernière de couverture du magazine) ou en vous rendant sur le site <https://www.babily.fr> (rubrique « Concept »)

Manger sain dès la petite enfance : un engagement signé CCDS

Soucieuse du bien-être des tout-petits et de la qualité des repas servis dans ses structures, la Communauté de Communes mise depuis plusieurs années sur une cuisine 100 % bio et locale. Une démarche pionnière, gourmande et responsable.

Depuis 2016, les quatre structures d'accueil de la petite enfance sont passées à la cuisine bio. « Nous avons été les premiers du Boulonnais à proposer des repas frais, 100 % bio et de saison », souligne avec fierté Claude Prudhomme, président de la CCDS.

Pour concrétiser cette démarche, la collectivité a noué un partenariat avec Croc La Vie, une entreprise installée à Templemars et désormais également présente à Saint-Martin-Lez-Tatinghem. Spécialisée dans la confection et la livraison de repas bio, cette société approvisionne les structures d'accueil de la petite enfance du territoire.

Contrairement aux idées reçues, passer au 100 % bio n'a pas fait grimper les coûts. « Le prix du repas reste comparable à celui pratiqué auparavant par une société de restauration collective classique, mais avec la qualité en plus », précise le président.

Chaque après-midi, les repas sont livrés dans des barquettes recyclées, puis réchauffés sur place par les cuisinières. **Soixante-dix repas sont ainsi préparés et savourés quotidiennement.** « Les enfants adorent ! Les plats ont du goût, les produits sont de qualité », assurent les agents de restauration.

Passer au 100 % bio n'a pas fait grimper les coûts



**Des repas 100 % bio
Des viandes 100 % françaises
Des produits les plus locaux possibles**

NOUVEAUTÉ AU COIN DES FAONS À SAMER !

Toujours soucieux du bien-être et du respect du rythme de chaque enfant, la CCDS a investi dans de nouveaux plateaux-repas à compartiments pour sa crèche Le Coin des Faons.

L'objectif ? Permettre à chaque enfant de découvrir son repas de l'entrée au dessert, à son rythme, sans attente ni frustration. Ces nouveaux plateaux favorisent l'autonomie, la découverte des saveurs et le plaisir de manger.

Parce qu'à la crèche :

- Qu'il mange ou pas, nous ne forçons pas.
- L'enfant choisit l'ordre dans lequel il déguste son repas.
- Tout est à portée de main : moins d'attente, plus de liberté.
- Chacun avance à son propre rythme.
- Le dessert n'est pas une récompense, mais une partie du repas.
- L'enfant devient acteur de son moment de repas

Ces nouvelles pratiques s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement bienveillant et respectueux du développement de l'enfant.





La location longue durée de vélos électriques séduit les habitants

Proposés à la location longue durée par la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS), les vélos à assistance électrique ont rencontré un vif succès. Tous les exemplaires disponibles ont trouvé preneur, preuve d'un réel engouement local pour ce mode de déplacement pratique, économique et durable.

Lancée fin juin, l'opération « location longue durée de vélos à assistance électrique » a séduit les habitants de l'intercommunalité. Les 50 vélos disponibles ont tous été loués. Une très bonne nouvelle pour Claude Prudhomme, le président de la CCDS porteuse de l'initiative.

« En fin d'année 2024, nous avons été retenus dans le cadre de l'Appel à projets ADEME « AVELO3 » dont l'ambition est de placer le vélo comme **un mode de déplacement du quotidien accessible au plus grand nombre** », souligne le maire de Crémarest.

Lauréate avec 9 territoires des Hauts de France, la CCDS bénéficie ainsi d'un accompagnement technique et financier de l'ADEME. « Nous avons décidé de mettre à disposition des habitants des vélos à assistance électrique en location longue durée à des tarifs très attractifs. Le but est que les habitants se remettent en selle et utilisent ce moyen de déplacement pour les petits trajets du quotidien ».

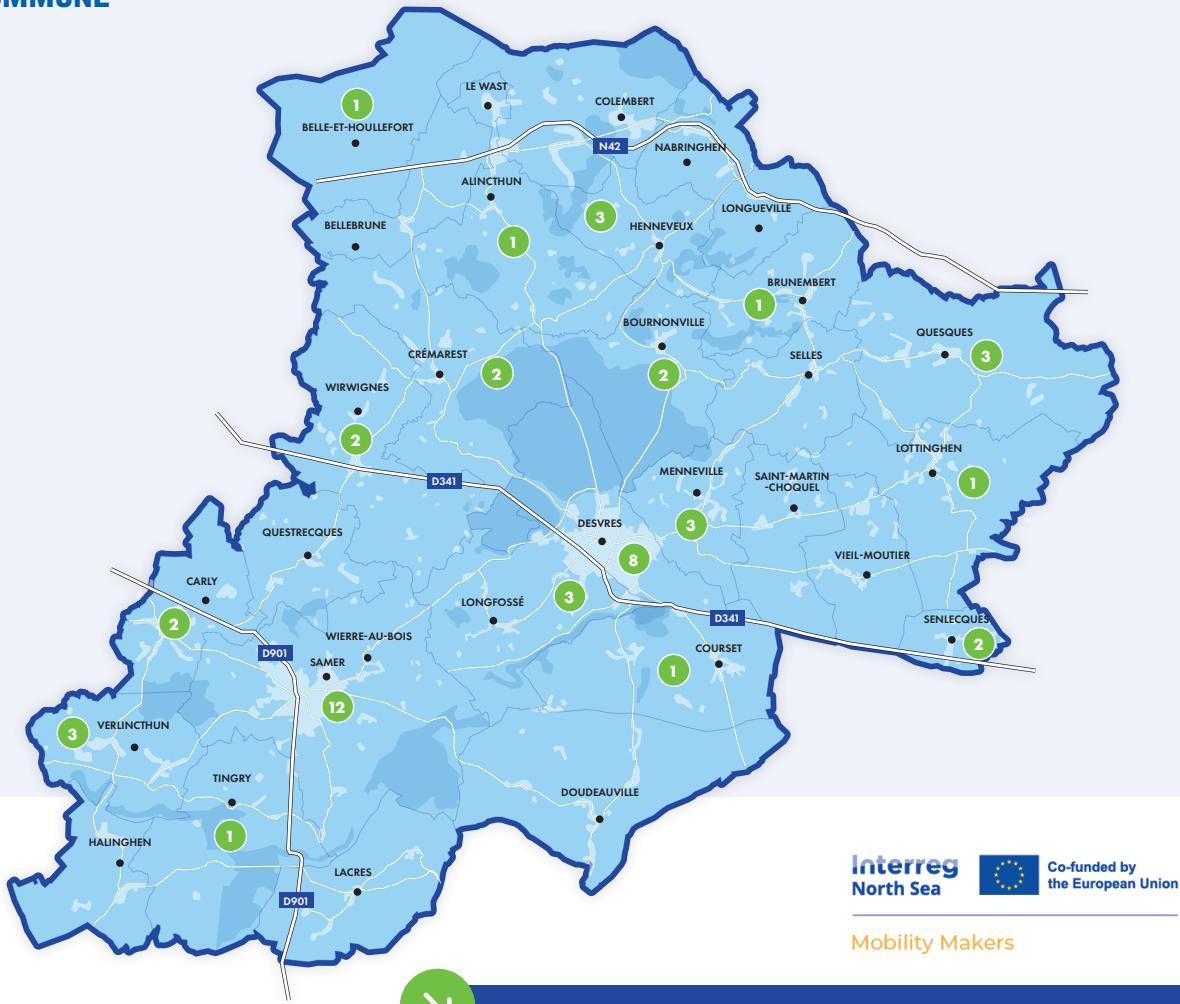


Martine de Quesques

« J'ai découvert le dispositif suite à un article paru dans La Semaine dans le Boulonnais. **Le contrat de location est conclu pour une durée d'un an minimum, renouvelable 3 fois.** Je vais essayer. Si ça me va, je vais continuer. Je vais utiliser le vélo électrique pour aller faire mes courses sur Desvres et Lumbres mais aussi pour me balader ».



RÉPARTITION DES LOCATIONS DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE PAR COMMUNE



Concernant le prix, le tarif est dégressif et annuel à partir de 39 euros par mois.

Pour exemple, la 4ème année, il sera de 24 euros par mois. A l'issue de 4 ans de location, l'usager aura la possibilité d'acquérir son vélo au tarif symbolique de 1 euro. « Pour information, le prix du vélo s'élève à 2500 euros.

Si la personne le loue 4 ans, elle aura dépensé 1512 euros. **Pour un euro de plus, elle pourra disposer définitivement du vélo** », met en avant Claude Prudhomme. Notons que le tarif de location comprend la maintenance et l'entretien annuel effectués par un partenaire de la CCDS.

«GRÂCE À LA LOCATION LONGUE DURÉE, JE CHANGE MES HABITUDES DE MOBILITÉ !»

L'opération «location longue durée de vélos électriques» fait partie d'un projet de plus grande ampleur : le programme européen Interreg North Sea «Mobility Makers».

L'objectif de ce programme est de développer des alternatives à la voiture en zone rurale et péri-urbaine, en faisant de notre territoire un véritable laboratoire de la transition écologique des transports.

Pour mesurer l'impact de ce changement, les utilisateurs recevront régulièrement un questionnaire par e-mail. Ces enquêtes permettront d'évaluer concrètement l'évolution de leurs pratiques de mobilité par rapport à l'usage antérieur de la voiture. Les données récoltées seront essentielles pour affiner les stratégies futures et prouver l'efficacité du vélo à assistance électrique comme levier de la mobilité active en zone moins dense.

Cette initiative et son ancrage dans le programme «Mobility Makers» démontrent que la transition vers une mobilité plus durable est non seulement possible, mais qu'elle est déjà en marche sur notre territoire, avec l'aide des citoyens qui se font les acteurs de ce changement.



Des véhicules en libre-service et pour deux euros de l'heure !

Besoin d'une voiture pour une course, un rendez-vous ou une escapade ?

Grâce à l'autopartage, la Communauté de Communes facilite vos déplacements avec trois véhicules électriques disponibles à tout moment, pour seulement 2 € de l'heure !

Se déplacer facilement et à petit prix, c'est possible grâce au service d'autopartage lancé par la CCDS en 2023. Trois véhicules électriques en libre-service, disponibles **à partir de 2 € de l'heure**, offrent une solution de mobilité pratique, écologique et économique pour les habitants du territoire.

« Un service que l'on pourrait résumer par ce slogan : **des véhicules en libre-service près de chez vous !** », résume le président Claude Prudhomme, enthousiaste face à cette initiative innovante.

Deux voitures sont stationnées à Desvres (parking des Potiers, près de la crèche) et une troisième à Samer (place de l'Abbaye, à proximité de la Maison Intercommunale Pour Tous).

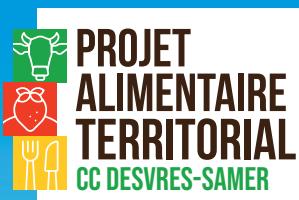
Ce service s'adresse à tous les titulaires du permis de conduire, notamment à ceux qui n'ont pas de véhicule personnel. Une solution idéale pour faire ses courses, se rendre à un rendez-vous professionnel ou médical, ou simplement se déplacer librement dans le secteur.

Afin de faciliter encore l'accès, la CCDS a mis en place un nouveau système de réservation en partenariat avec Citiz Hauts-de-France. Tout se fait désormais en quelques clics, pour un usage encore plus simple et rapide.

Se déplacer facilement et à petit prix, c'est désormais possible

Tarifs : 2 € de l'heure — Adhésion annuelle : 10 €
Plus d'infos sur : www.cc-desvressamer.fr/structures/mobilite

Votre avis compte ! Participez à la construction du Projet Alimentaire Territorial



Et si l'avenir alimentaire du territoire se construisait avec vous ? La CCDS vous invite à partager vos habitudes, vos attentes et vos idées pour développer une alimentation saine, locale et durable. Votre participation compte !

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), dont l'un des grands objectifs consiste à entreprendre, produire et consommer durablement.

Pour atteindre cet objectif, la CCDS met en œuvre un Projet Alimentaire Territorial (PAT) : une démarche collective visant à encourager une alimentation saine, locale, de qualité et accessible à tous, tout en soutenant les producteurs et filières du territoire.

POURQUOI UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Le PAT vise à réunir les acteurs du territoire — producteurs, entreprises, artisans, associations, collectivités mais aussi citoyens — autour d'une vision commune de l'alimentation durable.

Il permettra notamment de :

- renforcer les filières agricoles locales ;
- améliorer l'autonomie alimentaire du territoire ;
- valoriser les productions locales et les savoir-faire ;
- développer des actions de sensibilisation autour d'une alimentation plus durable ;
- proposer des initiatives et animations destinées au grand public.

VOUS ÊTES AU CŒUR DU PROJET

Avant d'élaborer le plan d'action, la CCDS réalise actuellement un diagnostic partagé afin de mieux comprendre :

- les habitudes alimentaires des habitants,
- les lieux et modes d'achat privilégiés,
- les critères importants dans les choix alimentaires (prix, origine, qualité, labels, etc.),
- les attentes et envies concernant l'alimentation locale.

Cette étape est essentielle pour construire un projet réaliste, cohérent et utile, au plus près des besoins du territoire.

QUESTIONNAIRE DISPONIBLE ÉGALEMENT SUR
www.cc-desvressamer.fr

DONNEZ VOTRE AVIS EN QUELQUES MINUTES

Afin de recueillir l'avis de chacun, une enquête citoyenne est ouverte à l'ensemble des habitants du territoire.

Que vous consommiez localement ou non, votre participation permet de mieux comprendre les pratiques actuelles... et d'imaginer l'avenir alimentaire du territoire avec vous.

Répondre au questionnaire ici :





Du compost à la goutte d'eau : les bons gestes s'enracinent à la CCDS

Depuis 2023, la Communauté de Communes (CCDS) accompagne activement ses habitants dans la mise en œuvre d'écogestes concrets. Après le succès de la vente de composteurs individuels, l'opération dédiée aux récupérateurs d'eau de pluie a rencontré un même engouement.

Ces deux initiatives, simples et accessibles, s'inscrivent pleinement dans la volonté de la collectivité de promouvoir la gestion durable des ressources et de soutenir les pratiques respectueuses de l'environnement au quotidien.

VALORISER SES BODÉCHETS GRÂCE AU COMPOSTAGE

Proposés à un tarif préférentiel, les composteurs permettent aux foyers de transformer leurs biodéchets (épluchures, restes de repas, tontes, feuilles mortes...) en un compost naturel, riche et gratuit.

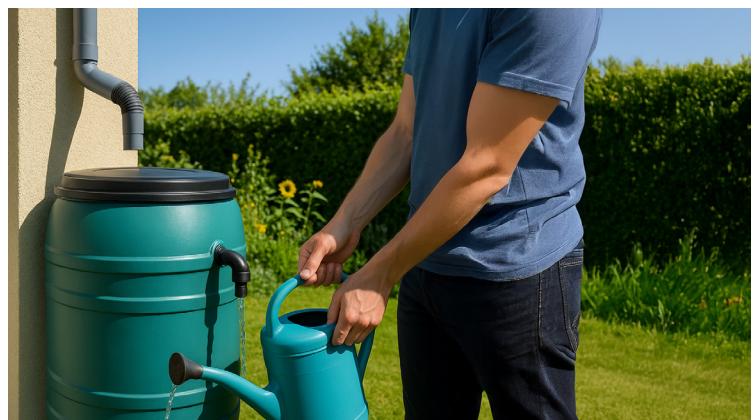
Un geste à la fois écologique et économique : il réduit le volume des ordures ménagères à collecter et à traiter, tout en améliorant la fertilité des sols.



COLLECTER L'EAU DE PLUIE POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE

Face aux périodes de sécheresse estivales et aux restrictions d'eau récurrentes, l'installation de récupérateurs d'eau est une solution à la fois simple et efficace.

Cette ressource douce et gratuite permet d'arroser le jardin ou les plantes sans puiser dans l'eau potable, tout en favorisant une autonomie locale dans la gestion de l'eau.



ET POUR ALLER PLUS LOIN : ADOPTEZ D'AUTRES ÉCOGESTES AU JARDIN

Les composteurs et récupérateurs d'eau ne sont qu'un début ! En adoptant quelques réflexes simples, chacun peut rendre son jardin plus résilient, plus économique et plus vivant.



Mieux utiliser l'eau collectée

Même avec une cuve pleine, chaque goutte compte :

Paillez le pied des plantes (avec du broyat, de la paille ou du compost mûr) : cette couverture naturelle réduit l'évaporation de plus de 50 %.

Arrosez tôt le matin ou tard le soir pour limiter les pertes dues à la chaleur.

Privilégiez l'arrosage localisé (goutte-à-goutte, oyas) qui délivre l'eau directement aux racines, sans gaspillage.



Gérer ses déchets verts intelligemment

Le compostage est une première étape vers une gestion raisonnée du jardin :

Utilisez votre compost mûr pour nourrir vos plantes, et remplacez les engrangements chimiques par des préparations naturelles (purin d'ortie, macération de consoude).

Broyer les branchages issus des tailles permet de créer un paillis maison, utile pour enrichir et protéger le sol.



Favoriser la biodiversité

Un jardin écologique, c'est un jardin plein de vie :

Semez une prairie fleurie pour attirer abeilles, papillons et autres pollinisateurs, tout en limitant les ravageurs naturellement.

Tondez moins souvent : une herbe un peu plus haute (5 à 6 cm) garde mieux l'humidité et résiste davantage à la sécheresse.



En combinant les équipements proposés par la CCDS avec ces gestes simples, chaque habitant contribue à la préservation de l'environnement, tout en créant un espace de vie plus harmonieux et durable.

* La vente de récupérateurs d'eau de pluie a été subventionnée en partie par l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Les 724 exemplaires disponibles ont aujourd'hui tous été vendus.

L'OPÉRATION VENTE DE COMPOSTEURS SE POURSUIT, DÉJÀ 1300 EXEMPLAIRES VENDUS

Chaque foyer de l'intercommunalité a la possibilité d'acquérir un composteur adapté à sa production de déchets.

L'acquisition des composteurs est financée à 70% par la Communauté de Communes. Depuis le lancement de la campagne, 1300 composteurs ont déjà été vendus.

Les tarifs pour les composteurs en plastique sont les suivants : 400 litres (à la charge de l'habitant 15 euros), 600 litres (25 euros) et 900 litres (30 euros). Ceux pour les composteurs en bois : 400 litres (25 euros), 600 litres (30 euros) et 1000 litres (40 euros).

Bio-seau et guide d'utilisation offerts. Les composteurs sont visibles et sont à retirer au Pôle technique et déchets 11, route du Rossignol à Longfossé.

Commandes au 03 21 33 39 86 ou directement sur place.
Règlements (espèces et chèques) et retraits du lundi au vendredi.



Des travaux engagés pour lutter contre les inondations

Des chantiers ont été réalisés à Doudeauville et Courset. L'objectif est d'améliorer la gestion des risques notamment par la maîtrise des ruissellements et coulées de boue.

Maisons inondées, routes effondrées, riverains évacués... Lors de l'hiver 2023-2024, de nombreuses communes du Boulonnais ont été touchées par les inondations. Un traumatisme encore bien présent pour de nombreux sinistrés notamment du côté de Doudeauville.

A quatre reprises, les éléments n'avaient laissé aucun répit à cette commune de la Vallée de la Course. « Nous avions subi de plein fouet les intempéries. Le centre et les hameaux avaient été inondés. **Au total, une cinquantaine de logements touchés et près de 30 personnes évacuées et relogées** », dressait lors d'un bilan le maire Christophe Cousin.

CCDS ET SYMCÉA AUX MANETTES

Afin d'améliorer la gestion des risques, l'Etat mobilise les territoires et les collectivités pour entreprendre des travaux dits structurants, de réparation et de prévention des inondations.

Sur le territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS), onze chantiers sont en cours de réalisation. Ils sont pour l'heure entrepris sur le périmètre du Symcéa (Syndicat mixte Canche et Authie) dont l'intercommunalité est adhérente pour les communes de Lacres, Halinghen, Doudeauville et Courset.

« La CCDS a missionné le Symcéa pour la mise en œuvre d'ouvrages de tamponnement dits Ouvrages de Ralentissement Dynamique », note le président Claude Prudhomme.

Notons qu'un maître d'œuvre a été désigné pour affiner les projets au stade opérationnel (V2R Ingénierie). « **Ces projets ont été présentés et discutés avec les propriétaires et les exploitants des parcelles** avec des échanges conséquents pour que ces projets soient acceptés tout en conservant les objectifs techniques liés à la gestion hydraulique », précise la direction du Syndicat mixte Canche et Authie.



UN PREMIER CHANTIER AU HAMEAU DE BEAUCORROY

A Doudeauville, des travaux ont été engagés au hameau de Beaukorroy, sur une parcelle située le long de la départementale 127.

« On crée des bassins de rétention, des zones de stockage temporaire des eaux de ruissellement. La finalité est de réguler le débit. Ces bassins n'ont pas vocation à retenir l'eau même l'hiver », précise le président du Symcéa Philippe Fourcroy.

Soulignons que ces aménagements sont réalisés pour optimiser la gestion des flux. « Il faut bien avoir conscience que si on fait de nouveau face à des précipitations identiques à celles de l'hiver 2023, aucun ouvrage ne pourra capter une telle quantité d'eau. **La capacité de rétention de ce premier ouvrage s'élève à 2500 m³** ».

Lors d'une visite de chantier, les présidents Claude Prudhomme et Philippe Fourcroy ont salué « l'engagement des propriétaires et des exploitants qui ont autorisé les travaux sur leurs parcelles pour aider à la protection des habitants ».



UN OUVRAGE DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE À COURSET

A l'automne, un autre chantier est sorti de terre du côté de Courset, à quelques dizaines de mètre du centre du village, à l'angle des rues des Éperchettes et de Sacriquier. Il s'agit d'un ouvrage de ralentissement dynamique des eaux de ruissellement en provenance du bassin versant amont pour un volume utile de 1 425 m³.

« Lors de l'hiver 2023/2024, à trois reprises, le centre a été inondé et notamment notre salle des fêtes **où l'eau est montée jusqu'à 10 centimètres** », note le maire Marc Denavaut. Cette rétention temporaire a donc vocation à ralentir le flux hydraulique lors des ruissellements et permettre de limiter la vulnérabilité du village.



L'INVESTISSEMENT DES 11 OUVRAGES S'ÉLÈVE À 1,6 MILLION D'EUROS.

Le financement est porté à 80 % par l'Etat et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. La CCDS assure la part résiduelle de l'opération en provenance de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations).



Saison estivale 2025 : un territoire attractif et animé

Cet été, notre territoire a rayonné grâce à une belle fréquentation touristique (3884 visiteurs comptoirs sur les deux Offices de Tourisme, soit + 20 %), avec un record de fréquentation plus marqué en août, avec des visiteurs venus majoritairement des Hauts-de-France.

En chiffres

502

Comme le nombre de participants aux 22 sorties familles Fun'tastiques

801

Comme le nombre de participants aux 11 randonnées gourmandes

870

Comme le nombre d'utilisateurs depuis le lancement en juillet de l'application TOTEMUS, les deux chasses au trésor connectées (Mont Pelé & centre-ville de Desvres)

1139

Comme le nombre de participants à la randonnée nocturne du 4 juillet organisée à Desvres sur le site du centre aquatique Naturéo

2000

Comme le nombre de participants aux Régalades Nocturnes du 1er août organisées dans les jardins de l'abbaye à Samer

Les sorties familles Fun'tastiques et nature (22 sorties – 502 participants), ainsi que les randonnées gourmandes (11 randonnées – 801 participants) ont affiché quasiment complet.



LES ÉVÉNEMENTS PHARES

La randonnée nocturne du 4 juillet (1139 participants) à Desvres et les Régalades Nocturnes du 1er août (plus de 2000 visiteurs) à Samer – ont confirmé leur statut de rendez-vous incontournables de l'été.

Ces résultats témoignent du dynamisme touristique et culturel du territoire et renforcent son attractivité pour les saisons à venir.



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Office de Tourisme intercommunal de Desvres-Samer
tourismedesvressamer



Découvrez la Cité des Potiers autrement

Cet été, l'Office de Tourisme de Desvres-Samer a lancé deux chasses aux trésors connectées.

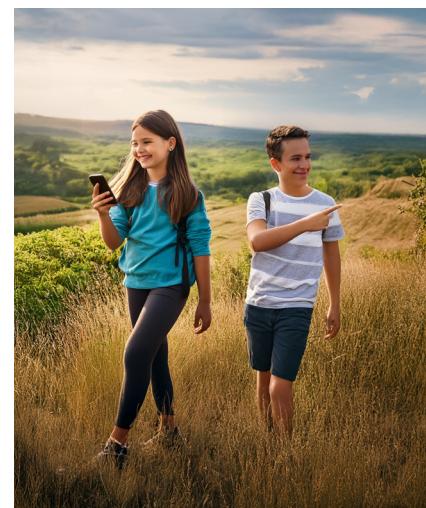
L'Office de Tourisme intercommunal propose aux habitants et aux touristes de vivre une expérience immersive et hybride entre la chasse au trésor et le géocaching... « Avec l'application Totemus, partez à l'aventure à travers des parcours ludiques. Il vous suffit d'un smartphone et d'un brin d'esprit d'aventure », souligne Florence Caron, la directrice de l'Office.

Le principe est on ne peut plus simple et invite à la **résolution d'éénigmes**. À chaque point d'intérêt, des questions ou défis liés à l'histoire et à la culture du lieu doivent être résolus. Chaque énigme permet d'accumuler des totems, une sorte de monnaie virtuelle. A la fin de la chasse, les participants peuvent venir à l'office de tourisme afin de récupérer des pin's collector.

DEUX PARCOURS À DÉCOUVRIR SUR DESVRES

Sur le territoire de la Communauté de Communes, deux chasses aux trésors connectées ont pour l'instant été créées par Louise Telliez dans le cadre de son projet de stage, avec tout d'abord le parcours de 4,6 km « Sur les traces du patrimoine caché ». **Plongez dans les secrets du patrimoine bâti : façades en céramique, savoir-faire oubliés, ruelles médiévales...** « Au fil de la balade, laissez-vous surprendre par des façades en céramique aux détails insoupçonnés, la richesse des savoir-faire locaux révélée au détour d'un indice, des coins de rue chargés d'histoires et un patrimoine qui se dévoile pas à pas ».

Le second tracé « Le souffle de la nature et de l'histoire au Mont Pelé » de 5,6 km met le cap sur les hauteurs du Mont Pelé et du Mont Hulin. Entre nature, mémoire et récits de la Seconde Guerre mondiale, ce parcours vous fait voyager dans le temps à travers des paysages marquants, chargés d'histoire. « Au fil du parcours, laissez-vous porter par la beauté des Monts, des récits poignants de la Seconde Guerre mondiale (merci à l'Association Histo Jeep Tour de Courset pour la création des contenus), des traces d'histoire à même le sol, des panoramas à couper le souffle ».



PRÊTS POUR L'AVENTURE ?

Téléchargez l'application Totemus (gratuite). Choisissez ensuite l'un des parcours, chaussez vos baskets et résolvez les énigmes. Pour information, un réseau de parcours est en train de se créer dans le Boulonnais, ils sont tous disponibles sur l'application.

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play





La céramique et le verre à l'honneur au Village des Métiers d'Art

Le dimanche 19 octobre, le Village des Métiers d'Art a invité le public à découvrir la richesse de l'artisanat local à travers une manifestation dédiée à la céramique et au verre.

Tout au long de la journée, de nombreux professionnels ont partagé leur passion et leur savoir-faire lors de démonstrations captivantes : raku, modelage, tournage, coulage, enfournement de la céramique, mais aussi fusion du verre, soufflage de perles, découpe et peinture sur verre.

Des ateliers participatifs ont permis aux visiteurs de s'essayer eux-mêmes au modelage ou à la découpe et peinture sur verre, tandis que des reportages vidéo mettaient en lumière le travail minutieux des artisans verriers.

Enfin, une exposition-vente offrait la possibilité d'acquérir des œuvres uniques et de prolonger la découverte chez soi.



Des marchés nocturnes toujours aussi plébiscités

Les 17, 24, 31 juillet et 7 août, le Village des Métiers d'Art, équipement de la Communauté de Communes, a reconduit les marchés nocturnes de l'artisanat local.

Lors de ces rendez-vous proposés en extérieur et en intérieur, une trentaine d'artisans d'art ont exposé leurs créations, des objets uniques ou en petites séries, faits à la main : bijoux et accessoires de mode, objets décoratifs ou utilitaires en bois, céramique, osier ou métal...

Des artisans locaux travaillant sur le bien-être et la gastronomie ont également proposé leurs produits : savons, huiles essentielles, bijoux en pierres naturelles (lithothérapie), plats cuisinés, terrines, bières, miel, fromages et biscuits artisanaux. Un Food Truck a régale les visiteurs les quatre soirs. Notons que les marchés nocturnes ont été agrémentés de diverses animations culturelles.



Succès populaire : la Maison du Cheval Boulonnais a séduit des milliers de visiteurs

Durant la période estivale, entre animations familiales, balades, spectacles équestres et soirées festives, la Maison du Cheval Boulonnais a séduit pas moins de 10 000 visiteurs, venus découvrir ou redécouvrir le patrimoine vivant qu'incarne le cheval boulonnais.

Cet été, la Maison du Cheval Boulonnais a ouvert ses portes au public du 9 juillet au 29 août selon des créneaux définis. Le site était ainsi en accès libre les mercredis et vendredis après-midi. Au programme : démonstrations de chevaux boulonnais, balades en calèche, animations pour les enfants, balades en poney, spectacles équins, ateliers cuir pour enfants...





DEUX SOIRÉES FESTIVES

Comme l'an dernier, le public était invité à participer à deux soirées festives les mercredis 16 juillet et 13 août avec marché de terroir, restauration, concert, balades en calèche, jeux d'estaminet...

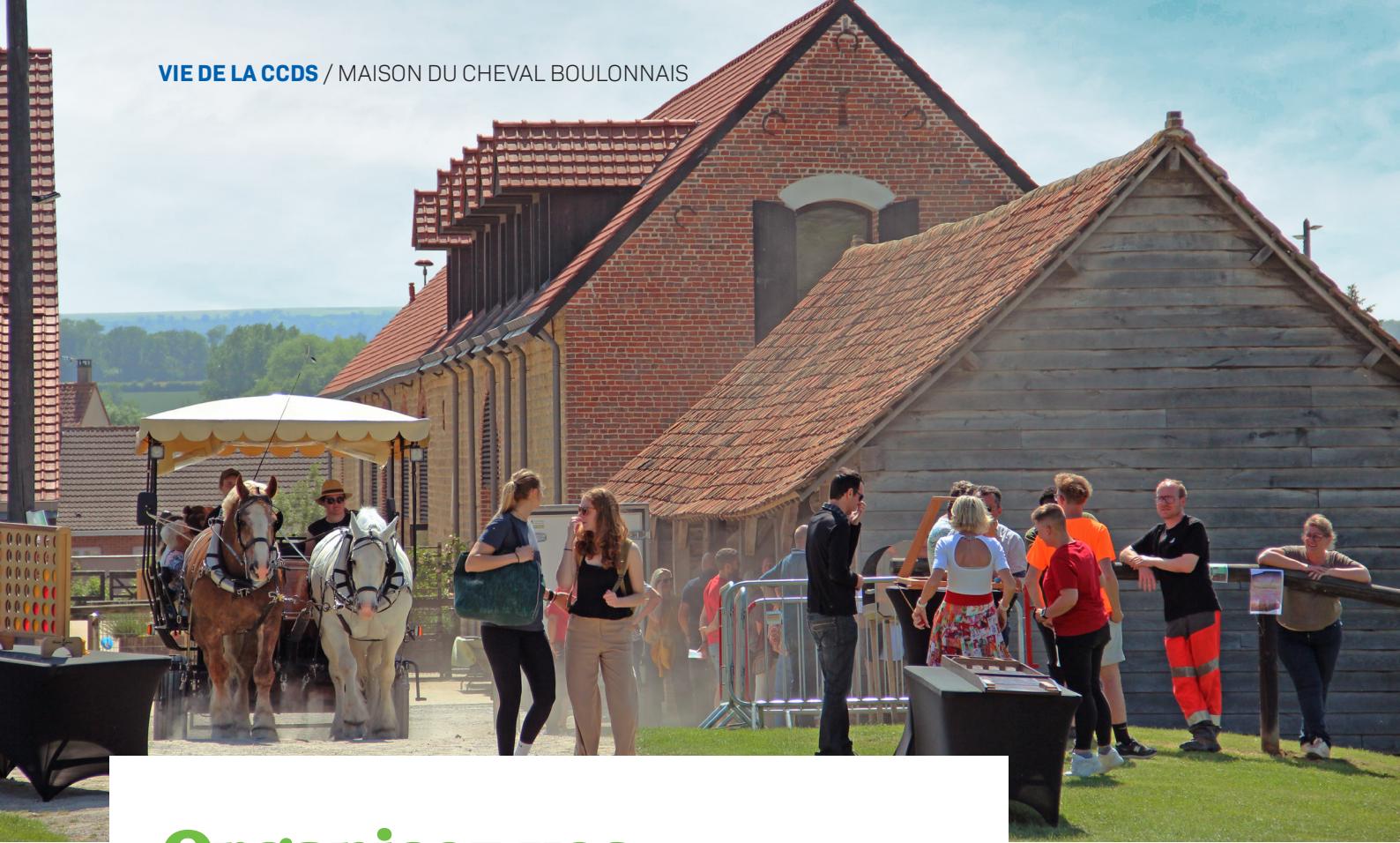
Les visiteurs ont aussi découvert des spectacles de qualité avec en première partie une représentation de chevaux boulonnais proposée par l'Association Trait d'élégance. Un magnifique carrousel, avec 8 chevaux boulonnais, suivi d'un numéro humoristique chargé d'émotion pour une version remastérisée du cinéma intitulé « Le retour de Geppetto ».

Un spectacle équin pyrotechnique « Ange et Démon » par Unicorn Legends a ensuite plongé le spectateur dans un univers féérique, mêlant magie fantastique et pyrotechnie.



Revivez en vidéo la soirée du 16 juillet





Organisez vos séminaires à la Maison du Cheval Boulonnais !

Et si votre prochain séminaire se déroulait dans un cadre unique, au cœur de la nature ?

Située à Samer, la Maison du Cheval Boulonnais offre aux entreprises un site d'exception pour leurs journées d'équipe, séminaires, réunions ou événements professionnels.

UN LIEU D'EXCEPTION POUR SE RETROUVER AUTREMENT

Sur un domaine de 19 hectares, la Maison du Cheval Boulonnais propose une expérience originale alliant convivialité, découverte et cohésion d'équipe. Les participants profitent d'un environnement apaisant et inspirant, propice aux échanges et à la créativité.

Le site dispose de salles de réunion équipées, d'espaces extérieurs variés, d'un grand parking gratuit et de bornes de recharge pour véhicules électriques.

DES ACTIVITÉS POUR RENFORCER LA COHÉSION

Au programme : rencontres sportives, activités culturelles ou artistiques, ou encore animations autour du cheval boulonnais, emblème du territoire. Autant d'occasions de vivre un moment fort et fédérateur en dehors du cadre habituel de l'entreprise.

UNE RESTAURATION SUR PLACE

Pour prolonger la journée, la Maison du Cheval Boulonnais dispose de son propre restaurant, La Table de Marius, qui propose une cuisine locale, idéale pour partager un repas entre collègues.



Veolia a tenté l'expérience !
En juin, l'entreprise Veolia a choisi la Maison du Cheval Boulonnais pour organiser une journée d'entreprise placée sous le signe de la cohésion et de la convivialité. Au programme : activités en plein air, découvertes et déjeuner partagé. Une expérience unanimement appréciée par les participants.

Maison du Cheval Boulonnais, 1212 avenue Henri Mory 62830 Samer. Mail : maisonducheval@cc-desvressamer.fr

Les boulonnais ont fait le show à la Maison du Cheval Boulonnais

Pas moins de 164 chevaux ont participé au concours national des juments boulonnaises.



LES RÉSULTATS

Championne des pouliches : Mayline de l'Equipay à Gérard Alexandre Franque. **Championne des Juments :** Forever 2 à Marylène Martel. **Prix de la meilleure reproductrice :** Elyte de l'EARL du Beaucorroy Bernard Machen. **Prix de bande :** Philippe Méquignon à Thérouanne. **Prix d'ensemble :** Elevage Méquignon à Thérouanne.

Le temps d'un week-end de juillet, le site de la Maison du Cheval Boulonnais, la Ferme de la Suze, a accueilli le 112ème concours national du Syndicat Hippique Boulonnais.

Le rendez-vous a réuni une cinquantaine d'éleveurs, principalement en provenance des Hauts de France. Ces passionnés ont présenté au public 164 juments et pouliches. De magnifiques chevaux qui ont défilé sous l'œil expert d'un jury de professionnels. La journée du samedi était dédiée aux jeunes animaux avec des épreuves de modèles, allures et d'utilisation (attelage et traction...).

Le dimanche était consacré aux juments et à leurs poulains avec également des démonstrations d'utilisation du cheval boulonnais sous toutes ses coutures. Toujours

spectaculaires, les lots de bande et d'ensemble ont été très appréciés par le public.

LES ÉTALONS BOULONNAIS ONT AUSSI FAIT LE SPECTACLE

Le temps d'une journée, le samedi 20 septembre, le « colosse en marbre blanc » était à l'honneur sur le site de la Maison du Cheval Boulonnais avec le concours des Etalons. Sous les regards de nombreux spectateurs, 75 chevaux ont défilé et participé à des épreuves de modèle et allures.

LE CROSS DU TRION RÉUNIT 663 ÉLÈVES À LA MAISON DU CHEVAL BOULONNAIS

Mis à disposition par la Communauté de Communes, le site de la Maison du Cheval Boulonnais a accueilli pour la sixième fois le cross du collège Le Trion. Sous un beau soleil, 663 élèves ontarpenté le magnifique site de la ferme de la Suze. Des parcours allant de 1,6 km à 2,35 km attendaient les jeunes sportifs. Lors de la remise des récompenses où avait pris part le président de la CCDS Claude Prudhomme, la principale Christine Leroy a salué le coup de main des parents d'élèves qui ont contribué à la réussite du rendez-vous sportif.





« La vocation du Relais équestre est d'accueillir des randonneurs à cheval »

Le nouvel équipement a été construit sur le site de la Maison du Cheval Boulonnais.

La Maison du Cheval Boulonnais a ajouté une nouvelle corde à son arc. L'équipement de la Communauté de Communes (CCDS) s'est en effet doté d'un Relais équestre. Le bâtiment imaginé par le cabinet d'architecture « Simon et Capucine » revendique une surface au sol de 730 m². Il abrite 28 boxes, une salle d'accueil, une sellerie et des locaux techniques. « Cet aménagement augmente considérablement la capacité d'accueil de chevaux au sein de la structure », reconnaît le président de la CCDS Claude Prudhomme.

Lors de la visite officielle de l'équipement où avaient pris part le sous-préfet Patrick Leverino, le président du Département Jean-Claude Leroy, le conseiller régional Ghislain Tétard et de nombreux élus, le président de l'intercommunalité est revenu sur la finalité du projet.

« Nous portons l'ambition que la Maison du Cheval Boulonnais devienne un lieu d'accueil touristique incontournable de la Région Hauts-de-France. Ce Relais équestre a vocation à accueillir des cavaliers de passage

avec leurs montures et devenir un point de départ pour la randonnée, notamment équestre avec attelage avec des chevaux boulonnais ».

Deux itinéraires de sentiers de randonnées sont en cours de création.

du Boulonnais mènent des réflexions partagées sur la création de sentiers de randonnées interconnectés : liaison « terre – mer ».

Actuellement deux itinéraires sont en cours de création. Le premier constitue une liaison de 4,8 km et le second correspond à une boucle de 8,5 km permettant de se connecter à la forêt domaniale de Boulogne et au centre équestre de la Capelle les Boulogne. « Ces itinéraires couplés au relais équestre vont permettre d'accueillir des randonneurs à cheval et ainsi devenir une halte ».



UN CHANTIER EXEMPLAIRE

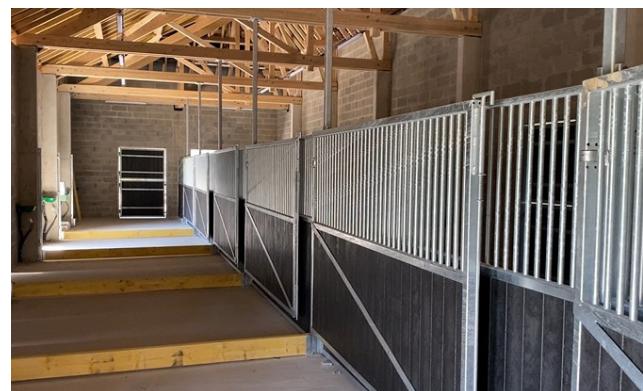
Notons qu'en marge de la construction du Relais équestre, un nouveau récupérateur d'eau de pluie de 40 mètres cube a été installé, permettant de doubler la capacité d'arrosage des carrières.

Sur la toiture de l'équipement, 132 panneaux solaires assurant une autoconsommation collective et l'alimentation de l'ensemble des bâtiments publics situés à 5 km de la Maison du Cheval Boulonnais ont été implantés.

« Cet équipement se veut être une réalisation exemplaire aussi sur les principes et les choix de construction novateurs et respectueux des traditions, tel que l'isolation en laine de bois. En termes d'insertion, plus de 740 heures ont été réalisées par les entreprises ».

LE COÛT DES TRAVAUX REPRÉSENTE UN INVESTISSEMENT DE 1 170 000 EUROS.

La CCDS a pu compter sur des aides de l'Etat à hauteur de 200 041 euros au titre de la DETR, de la Région à hauteur de 188 687 euros et du Département à hauteur de 300 000 euros au titre de la contractualisation et de 100 000 euros au titre du droit commun.



Quel plaisir de m'être rendu à Samer pour visiter la Maison du Cheval Boulonnais et découvrir le relais équestre de 28 boxes qui vient compléter l'offre existante.

Situé à proximité de deux chemins équestres de 5 et 8 kilomètres, il sera un atout touristique indéniable. Une visite passionnante animée par l'ancien Conseiller départemental et actuel Président de la Communauté de Communes Desvres-Samer, l'infatigable Claude Prudhomme qui est à l'origine de ce magnifique lieu dédié au cheval Boulonnais.

J'ai pu à cette occasion rencontrer et féliciter les éleveurs du Syndicat Hippique du Boulonnais qui œuvrent pour la défense et la survie de cette race de chevaux qui fait partie de notre patrimoine. Par leur travail, les éleveurs contribuent à façonner nos territoires et à les rendre attractifs.

Jean-Claude LEROY, président du Département.



Challenge de la CCDS : 10556 quilles abattues et une belle fête

Les 26, 27, 28 et 29 mai, la Communauté de Communes (CCDS) a reconduit son challenge quilles intercommunal.

Après Crémarest en 2023 et Vieil Moutier en 2024, c'est le village de Lottinghen qui était chargé d'accueillir cette compétition ouverte à toutes les communes du territoire.

« Nous organisons ce challenge depuis 2006 », a rappelé le président de la CCDS Claude Prudhomme.

176 joueurs issus de 14 communes





LES RÉSULTATS DU CHALLENGE

Quadrettes Femmes

1er : Menneville ; 2ème : Vétusenlecquoise ; 3ème : Lottinghen ; 4ème : Brunembert ; 5ème : Longfossé ; 6ème : Bellebrune...

Quadrettes Hommes

1er : Vétusenlecquoise ; 2ème : Longfossé ; 3ème : Wirwignes ; 4ème : Courset ; 5ème : Doudeauville ; 6ème : Desvres...

Quadrettes juniors

1er : Lottinghen ; 2ème : Crémarest ; 3ème : Saint-Martin-Choquel ; 4ème : Courset ; 5ème : Lottinghen (équipe 2) ; 6ème : Longfossé...

Finale inter joueuse

1ère : Anaïs Sorel ; 2ème : Léa Vignerons ; 3ème : Sandrine Blérard...

Finale inter joueur

1er : Stéphane Quietant ; 2ème : Sébastien Boutoille ; 3ème : Vincent Ducrocq...



Vainqueur juniors



Vainqueur femmes



Vainqueur hommes



176 joueurs issus de 14 communes ont participé au rendez-vous et ont fait tomber pas moins de 10 556 quilles. La logistique et l'organisation ont été assurées par les bénévoles de la Quille Lottinghinoise.

Chez les féminines, la quadrette de Menneville remporte le tournoi et repart avec le chèque d'une valeur de 1700 euros offert par l'intercommunalité.

Les hommes de la Vétusenlecquoise et les juniors de Lottinghen se sont illustrés pour la deuxième année consécutive.

Rendez-vous en 2026 à Menneville pour une nouvelle édition.



Naturéo, un centre aquatique où on ne s'ennuie pas !

Entre sport, détente et convivialité, le centre aquatique Naturéo multiplie les animations tout au long de l'année. Fitness, soirées à thème, journées découvertes ou défis aquatiques : petits et grands y trouvent leur bonheur !



BOUE, OBSTACLES ET BONNE HUMEUR AU PREMIER « FITNESS CAMP »

Depuis le printemps 2024, Naturéo propose des cours collectifs de fitness encadrés par des éducateurs diplômés.

Pour fêter la première année de cette activité, le centre a organisé, le samedi 24 mai, le tout premier « Fitness Camp », un parcours sportif de 10 km en pleine nature.

Dans une ambiance survoltée, les groupes de 15 participants se sont lancés à l'assaut du Mont Pelé et de son dénivelé redoutable. **Murs de paille, toiles d'araignée géantes, passages boueux, pneus de tracteur à déplacer...** les obstacles se sont enchaînés sans relâche !

À l'arrivée, la fatigue se lisait dans les jambes mais pas sur les visages : « Contentes d'avoir bouclé le parcours ! Nous avons découvert de magnifiques paysages tout en faisant des épreuves insolites », confiait un groupe d'amies, sourire aux lèvres.



DES SOIRÉES AQUAGYM HAUTES EN COULEURS

Le centre ne manque pas d'idées pour mêler sport et plaisir !

En début d'été, Naturéo a organisé une soirée aquagym « Music Mix Party », réunissant 90 nageurs dans une ambiance festive, clôturée par un bar à cocktails et des brochettes de fruits.

350 JEUNES À L'ASSAUT D'« AVENTURÉO »

Le 15 juillet, Naturéo a accueilli 350 jeunes de 8 à 16 ans pour la journée « Aventuréo ».

Entre structures gonflables, tir à l'arc, escrime et water-polo, les enfants ont enchaîné les défis terrestres et aquatiques dans une atmosphère joyeuse et sportive.



« DISCOVERY » : TESTER TROIS ACTIVITÉS EN UNE SOIRÉE

Les 16 et 18 septembre, Naturéo lançait une nouveauté : « Discovery », une soirée pour découvrir trois disciplines en une seule séance : aquabike, circuit training et aquagym.

Un verre de l'amitié a récompensé les participants à la fin de l'effort. Une belle occasion de tester, échanger et partager dans la bonne humeur !



LES IRRÉDUCTIBLES NAGEURS DE NATURÉO

Le 23 octobre, l'animation « Naturéum » a réuni 150 jeunes nageurs de 6 à 16 ans autour d'une après-midi aquatique festive.

Défis, parcours, toboggans, jeux d'eau... encadrés par les maîtres-nageurs, les enfants ont profité à fond de cette journée avant de partager un moment gourmand autour de confiseries offertes à tous.



NOUVEAU : CHÈQUES VACANCES DÉMATÉRIALISÉS

Votre centre aquatique Naturéo accepte désormais le paiement via ANCV connect.



A Samer, le Trail du Bocage a régale plus de 800 participants

Tous les départs étaient donnés de la Maison du Cheval Boulonnais.

En 2024, malgré une météo très capricieuse, le Trail du Bocage avait réuni à Desvres 400 participants. « Ce trail a vocation à être itinérant. L'idée est d'alterner chaque année, notamment avec le secteur de Samer, riche de nombreux sentiers propices au trail », confiait le président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS) Claude Prudhomme. C'est donc à Samer, au départ de la Maison du Cheval Boulonnais, que la deuxième édition a posé ses valises en ce dimanche 31 août.



Rendez-vous en 2026 à Desvres, au départ du centre aquatique Naturéo, pour une troisième édition.

TROIS PARCOURS DE 8, 17 ET 25 KM

Chapeautée par la CCDS, l'association Desvres Athlétisme et de nombreux partenaires, l'édition 2025 a réuni plus de 800 participants.

Notons que tous les départs ont été donnés sous les regards bienveillants et certainement intrigués d'Impérial et Jonquille, deux magnifiques juments boulonnaises. Côté sportif, les engagés avaient le choix entre plusieurs distances : 8 km, 17 km et 25 km.

Une randonnée Famille de 8 km et des courses enfants étaient aussi au programme.



C'EST DIT

Cette réussite, nous la devons avant tout à nos formidables bénévoles, véritables chevilles ouvrières de l'événement. Sans eux, rien ne serait possible ! Qu'ils aient été sur vos parcours pour vous encourager et vous ravitailler, à l'accueil pour vous chouchouter, ou derrière les grilles du barbecue pour vous régaler au retour, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour vous offrir une expérience mémorable. Rendez-vous l'an prochain, cette fois, au départ du Centre Aquatique Naturéo pour de nouvelles aventures sur les sentiers de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

Ludovic Dutriaux, vice-président aux sports.



La remise des récompenses, notamment des fers à cheval, s'est déroulée en présence du président de la CCDS Claude Prudhomme, du vice-président aux sports Ludovic Dutriaux et de nombreux élus locaux.

Un grand barbecue préparé par les bénévoles a été offert à tous les participants. Une belle façon de clôturer cette belle matinée sportive. Tous les résultats sont à retrouver sur chronopale.fr.



*Revivez
l'édition 2025
en vidéo*





Au cimetière, les bonnes pratiques s'installent avec le tri des déchets

Dans le cadre de sa politique d'optimisation et de réduction des déchets, la Communauté de Communes (CCDS) amorce, en partenariat avec ses communes membres, la mise en place du tri sélectif dans les cimetières du territoire. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté des élus d'améliorer la gestion des déchets et de limiter les volumes envoyés à l'incinération.

Jusqu'ici, dans de nombreux cimetières, tout était jeté dans la même poubelle, faute de solution adaptée. « Aujourd'hui, nous incinérons encore de la terre, simplement parce qu'il n'existe aucun moyen pour trier », rappellent Claude Prudhomme, président de la CCDS, et Christophe Cousin, vice-président en charge de la gestion des déchets.

L'enjeu est important : chaque tonne incinérée coûte 155 €, incluant transport, traitement et taxe sur les activités polluantes. En triant, les habitants permettent non seulement de réduire les coûts, mais aussi de recycler davantage et de valoriser les déchets végétaux sur place.

COMPOSTAGE, TRI SÉLECTIF ET SIGNALÉTIQUE : UN DISPOSITIF COMPLET

Pour accompagner ce changement, la CCDS finance les matériaux pour créer les zones de compostage et la signalétique adaptée pour inciter les habitants à bien trier.

Les usagers sont ainsi invités à mettre dans la poubelle jaune (pots en plastique sans fleurs, emballages, plastiques, papiers), dans la poubelle noire (mousses florales, fleurs artificielles), dans la zone de compostage (restes végétaux, plantes fanées, terre et terreau). Les déchets plus volumineux ou non recyclables, comme les vases, plaques funéraires, morceaux de marbre ou pots en terre cuite, doivent quant à eux être déposés à la déchèterie intercommunale.

Les premiers aménagements sont en cours dans les cimetières comme à Quesques, Samer, Bellebrune et Desvres. « Ce tri permet non seulement de réduire les déchets incinérés, mais aussi de recycler davantage et de valoriser les déchets verts directement sur place », note le maire de Quesques Paul Saint-Maxent.

Avec cette nouvelle étape, la CCDS poursuit son engagement pour un territoire plus durable et responsable, y compris dans ces lieux de mémoire où respect et environnement peuvent désormais cohabiter.



Développement économique

un territoire attractif et dynamique

Un dossier pour découvrir les équipements, les espaces disponibles et les initiatives en faveur de l'économie locale.



Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de Desvres-Samer mène une politique volontariste en faveur du développement économique et de l'emploi.

Création de zones d'activités (Alincthun, Desvres, Samer), requalification de friches industrielles, construction de bâtiments relais, accompagnement des porteurs de projet...

Autant d'actions destinées à renforcer l'attractivité économique du territoire. Dans ce numéro, nous vous proposons un tour d'horizon des équipements existants, de leur taux d'occupation et des locaux encore disponibles.

Besoin d'informations ? Le Pôle Éco vous accompagne : 03 21 99 60 20 – pole.eco@cc-desvressamer.fr

Village des Métiers d'Art — Longfossé

Lieu-dit « Les Courteaux » — Ouvert depuis 2010

Unique dans la Région, le Village des Métiers d'Art accueille des artisans d'art dans un environnement pensé pour favoriser création, innovation et partage de compétences. Le site de 2 200 m² propose une dizaine d'ateliers de 70 m², ainsi que des services mutualisés adaptés au développement des activités artisanales.

Aujourd'hui, 13 artisans y exercent : menuisier, coutelier, bijoutier-joaillier, céramistes, ébéniste, maroquinier, designer... Un véritable écosystème créatif.

Une offre pensée pour chaque étape du projet

- Pépinière d'entreprises avec accompagnement
- Ateliers temporaires pour tester ou produire
- Location de fours pour céramistes
- Tarifs progressifs et accessibles
- Organisation d'événements et rencontres professionnelles



Taux d'occupation actuel des ateliers permanents : 100%



Disponibilités : 1 atelier temporaire + 2 bureaux (24 m² et 45 m²)



Nouveaux arrivants 2025 : Maison POMARO, Christelle DEPARIS, Elise DUBOIS

Bâtiment relais de Longfossé

Ouvert en 2014, ce bâtiment relais de 1 600 m² se situe à proximité immédiate du Village des Métiers d'Art.

Composé de six ensembles bureau + atelier, de deux cellules commerciales et d'espaces communs, il offre une solution clé en main aux entreprises souhaitant s'installer rapidement, sans engager de lourds investissements immobiliers.

L'objectif : permettre aux entrepreneurs, artisans ou commerçants de démarrer immédiatement leur activité dans un lieu opérationnel.



Taux d'occupation 2025 : 82%



Locaux disponibles :

2 grands bureaux/espaces commerciaux de 116 m² et 119 m²
2 ateliers avec espace bureau : (78 + 26 m²) et (122 + 22 m²)

Bâtiment relais d'Alincthun

Construit en 2011 sur la ZAL « Les Pichottes », ce bâtiment relais bénéficie d'un emplacement stratégique à proximité de la RN 42.

Il offre trois ateliers indépendants (150m², 250 m² et 300 m²), cinq bureaux, une salle de réunion et des espaces communs.

Cet outil répond à un besoin essentiel : offrir des locaux professionnels accessibles pour favoriser l'implantation ou le développement d'entreprises.



Taux d'occupation actuel des ateliers permanents : 100%

Nouvelle entreprise 2025 : The Woodlitz Company (menuiserie)

Bureaux d'entreprise — Alincthun

Dernier équipement sorti de terre en 2022, ce bâtiment de 290 m² accueille au rez-de-chaussée un multi-accueil Petite Enfance « Les Petits Pas » et à l'étage, sept bureaux destinés aux entreprises ainsi que deux salles de réunion.

Les locations y sont attractives et modulables, permettant aux entrepreneurs de s'installer sereinement dans un cadre professionnel moderne.



Taux d'occupation actuel des ateliers permanents : 100%

Entrepreneuses accueillies en 2025 : Gaëlle Fernagut (couturière) et Sarah Wonner (photographe)



ÉVÉNEMENT : JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le 28 septembre dernier, les entrepreneuses installées dans les bureaux d'entreprise d'Alincthun ont organisé une journée portes ouvertes.

Une belle occasion pour les habitants de découvrir leurs univers, leurs prestations et leurs savoir-faire — entre bien-être, artisanat textile et créativité.

UN TERRITOIRE OÙ L'ON AVANCE ENSEMBLE

Avec un taux d'occupation global très satisfaisant, la CCDS confirme son rôle d'acteur incontournable du développement économique. Un territoire où l'initiative trouve sa place, et où chaque projet peut devenir réalité.



Une nouvelle gendarmerie au service du territoire grâce à la mobilisation de la CCDS

C'est une nouvelle étape importante pour la vie locale : depuis le jeudi 13 novembre, la gendarmerie de Desvres accueille désormais le public dans ses nouveaux locaux situés rue de la Belle Croix.

Après plusieurs décennies passées dans une caserne construite dans les années 1970 près de la Rocade Nord, devenue vieillissante et inadaptée aux besoins actuels, militaires et habitants tournent une page. Ce déménagement marque l'aboutissement d'un projet structurant pour le territoire.

UNE FRICHE TRANSFORMÉE GRÂCE À LA CCDS

L'implantation de cette nouvelle gendarmerie a été rendue possible grâce à l'action de la Communauté de Communes (CCDS), à l'origine de l'acquisition de l'ancienne friche Fourmaintraux et Delassus, un site de 18 000 m² laissé à l'abandon.

En faisant de ce terrain stratégique une opportunité d'aménagement, la CCDS a facilité la réalisation du projet, aujourd'hui devenu **un exemple de reconversion réussie au cœur du territoire**. Portée par le bailleur social Maisons et Cités, la construction a donné naissance à un ensemble moderne et entièrement repensé pour répondre aux attentes du service public.

UN ÉQUIPEMENT MODERNE AU SERVICE DES HABITANTS

Dans cette nouvelle structure, une plateforme opérationnelle accueille désormais : les bureaux administratifs, des espaces dédiés à l'accueil pour les victimes, ainsi que des cellules adaptées aux normes actuelles. Plus fonctionnelle et pensée pour renforcer la proximité avec la population, la nouvelle brigade devient un lieu d'accueil ouvert, clairement identifiable et accessible.

Sur place, 16 gendarmes et leurs proches ont pris leurs quartiers dans 11 maisons individuelles et un bâtiment collectif comprenant 5 logements supplémentaires.

Des garages viennent compléter cet équipement désormais complet et cohérent.

« Avec cette réalisation, la CCDS montre une nouvelle fois son rôle moteur pour améliorer le cadre de vie, soutenir les services publics et accompagner l'avenir du territoire », souligne le président Claude Prudhomme.

Les habitants de Desvres et des communes environnantes doivent désormais se rendre à la nouvelle adresse : 54 bis rue de la Belle Croix, Desvres. Toutes les démarches et accueils du public s'y effectuent exclusivement.

Une nouvelle identité pour le développement économique du territoire

Soutenir l'activité économique locale et favoriser l'emploi : c'est un engagement fort que la Communauté de Communes (CCDS) poursuit depuis plusieurs années à travers des investissements ambitieux.

Création et aménagement de zones d'activités à Alincthun, Desvres ou Samer, requalification de friches, construction du Village des Métiers d'Art, de bâtiments relais et de bureaux d'entreprises... Autant de projets qui témoignent de la vitalité du territoire et de la volonté de la CCDS d'offrir un cadre propice à l'installation et au développement des entreprises locales.



UNE SIGNALÉTIQUE REPENSÉE ET HARMONISÉE

Dernière étape en date de cette dynamique : la mise en place d'une signalétique uniformisée sur l'ensemble des structures locatives et zones économiques. Totems, panneaux d'information et de signalisation affichent désormais fièrement la nouvelle identité du développement économique de la CCDS : « Pôle & co ».

Ce projet, mené en collaboration avec deux entreprises du territoire — Desvres Impression et ID Com (Bellebrune) — a bénéficié du soutien financier de l'Union Européenne via le programme LEADER. Un signe fort de cohérence et de visibilité, au service de l'attractivité économique du territoire.

Service « Pôle & co ». Tél. : 03 21 99 60 20 - pole.eco@cc-desvressamer.fr.

Des parcelles disponibles près de la nouvelle gendarmerie

La Communauté de Communes poursuit la transformation du site COFRAC, rue de la Belle Croix à Desvres. Sur cette friche réhabilitée de 18 000 m², sont sortis de terre la nouvelle gendarmerie et les logements destinés aux militaires.

Et ce n'est pas tout ! Une partie du terrain est dédiée au développement économique local. À ce titre, quatre parcelles, dont la superficie varie de 1 160 m² à 2 190 m², sont proposées à la vente au tarif de 35 € le m². La zone d'activité est d'ores et déjà entièrement viabilisée, prête à accueillir de futurs projets.

Une occasion idéale pour s'installer, entreprendre et participer au dynamisme du territoire.



Les entreprises souhaitant obtenir davantage d'informations ou manifester leur intérêt peuvent contacter le Pôle Eco de la CCDS au 03 21 99 60 20 ou par mail : pole.eco@cc-desvressamer.fr



De la communication au cuir d'exception : le pari de Pauline au Village des Métiers d'Art

**Pauline Despature, Artisan Maroquinier d'Art,
créatrice de Maison Pomaro, a pris ses quartiers au
sein de la pépinière d'entreprises de la CCDS.**

De la communication à la maroquinerie d'exception, il n'y a qu'un rêve... celui de Pauline Despature. « Après 10 années en tant que Responsable Communication, j'ai quitté mon travail pour « devenir qui je suis » : une créative, perfectionniste et passionnée, animée depuis toute petite par le plaisir de créer de ses mains », confie la jeune femme.

Après s'être formée à la maroquinerie en Bourgogne et obtenu un CAP et un certificat de Maroquinier d'Art, Pauline a lancé son entreprise et sa marque baptisée « Maison Pomaro ».

« À travers Maison Pomaro, je souhaite offrir à mes clients une maroquinerie d'exception adaptée à leurs besoins, et conçue pour durer. Des pièces uniques qui, entre leurs mains, deviennent de véritables partenaires de vie au quotidien ».

Installée depuis le mois d'août au Village des Métiers d'Art, Pauline conçoit à la main des sacs, ceintures et autres accessoires (nœud papillon en cuir marin, sangle de guitare à paillettes, sacoche de pétanque personnalisée...), en édition limitée ou sur-mesure et personnalisables. Chaque création prend vie à partir de cuirs et cuirs marins revalorisés, soigneusement sélectionnés dans des stocks dormants ou issus de filières responsables.

« Couture sellier, tranches teintées, finitions minutieuses... chaque détail compte. Ici l'objet est porteur de sens, d'une histoire, et révèle votre singularité ».

**www.maisonpomaro.com - Pour toute information, commande ou réservation
d'atelier, contactez Pauline : Tél. 06 09 80 61 78 / mail : maisonpomaro@gmail.com**



C'est lors d'un atelier entre amies que Pauline a découvert l'univers de la maroquinerie. Aussi, transmettre ce savoir-faire artisanal et permettre au plus grand nombre de l'explorer en proposant des ateliers d'initiation, était pour elle une évidence.

« En solo, en duo, entre amis ou entre collègues, les participants conçoivent eux-mêmes un accessoire de maroquinerie (broche, pochette, ceinture, sac...), guidés pas à pas dans une ambiance conviviale ».

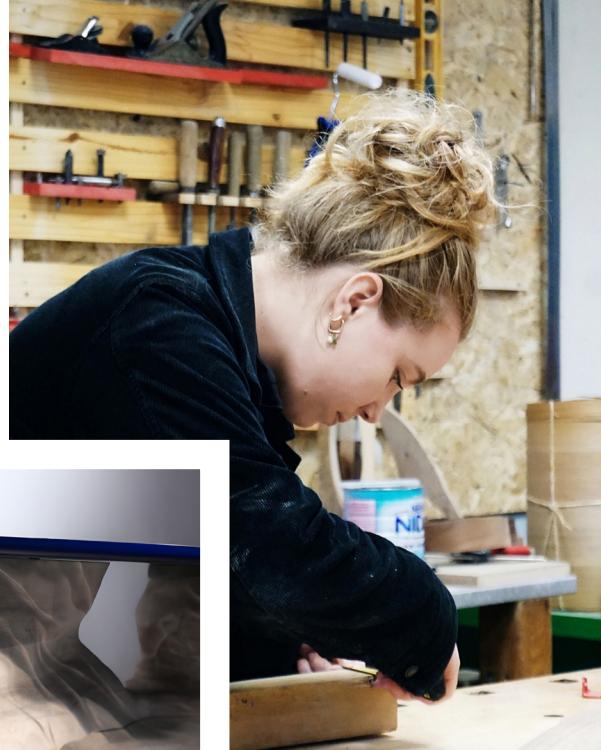
Différents ateliers à destination des enfants à partir de 6 ans et des adultes sont proposés avec des thématiques et niveaux différents.

Elise Dubois, une ébéniste pétrie de talent

Ça bouge au Village des Métiers d'Art. Élise Dubois, une jeune ébéniste d'art, vient de créer son atelier au sein de la pépinière d'entreprises.

Élise Dubois réalise des objets et mobilier d'art à travers des pièces sculpturales, inspirées par la force des éléments et les transformations naturelles. À la frontière entre ébénisterie et sculpture, elle travaille les textures, les lignes et la lumière pour donner naissance à des pièces de caractère. Un univers poétique, entre puissance et sensibilité.

Son travail a été primé en octobre lors du Salon International des Métiers d'Art à l'Arena Stade Couvert de Liévin, un rendez-vous orchestré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Hauts-de-France. Elise Dubois a remporté le prix Jeune mis en place par le Crédit Agricole Mutual Nord de France et a obtenu une dotation de 1 500 euros. Notons qu'un autre artisan du Village des Métiers d'Art a brillé lors de ce salon. Il s'agit de Clément Delattre (Guscio, objets éco-responsables créés à partir de coquilles Saint-Jacques). Il est le gagnant du prix Développement Durable avec à la clé un très beau chèque de 1500 euros.



Elise Dubois - Ébéniste d'art. Tél. 06 32 24 14 90. Mail : elisedubois.contact@gmail.com

Christelle de Paris, créatrice d'objets en grès utilitaires et décoratifs

Ancienne enseignante, passionnée par les activités créatives et le fait main, Christelle de Paris s'est naturellement reconvertisse dans l'univers de la céramique.

Christelle de Paris a pris ses quartiers au sein du Village des Métiers d'Art. Elle crée des objets utilitaires et décoratifs.

Pour les personnes désireuses de découvrir ce savoir-faire, elle les accueille dans son atelier pour leur permettre de se reconnecter avec la créativité, grâce à la transmission des techniques du modelage.

Des stages d'initiation et thématique sont mis en place et sont ouverts aux enfants comme aux adultes.

« Chaque participant pourra s'initier aux techniques de base de la céramique : au pincé, au colombin, à la plaque... pour créer des objets uniques entièrement réalisés à la main. »

Les pièces demeurent ensuite à l'atelier pour une période de séchage, de cuisson et d'émaillage. Elles seront récupérées ultérieurement, à la date fixée ensemble ».



Christelle de Paris. Tél. 06 49 46 62 15, Mail : mainsetmirettes@gmail.com.



Une énergie fédératrice et près de 90 000 euros pour la Ligue contre le cancer

Depuis plus d'une décennie, une équipe soudée et enthousiaste de bénévoles se mobilise pour soutenir la Ligue contre le cancer. Grâce à leur énergie et à la solidarité des habitants du territoire, plusieurs dizaines de milliers d'euros ont déjà été collectés pour cette cause essentielle.

L'aventure débute en 2013 avec l'association « Une Rose, un Espoir 62 de Senlecques ». Son principe était simple et généreux : des motards sillonnaient les communes, une rose à la main, pour proposer cette fleur symbolique en échange d'un don destiné à la Ligue contre le cancer du Pas-de-Calais. « Nous allions de maison en maison, les bras chargés de roses, et l'accueil des habitants était formidable », se rappelle le président Didier Verbert.

Cette action solidaire a perduré jusqu'en 2020. La crise sanitaire a marqué un tournant. Face à l'impossibilité de poursuivre ce format, les bénévoles ont souhaité réinventer leur engagement. C'est ainsi qu'est née l'association « Les Amis d'Opale », aujourd'hui basée à Wirwignes. « Notre objectif reste inchangé : soutenir la Ligue contre le cancer et aider les familles touchées par la maladie, notamment les enfants concernés par les cancers pédiatriques. Nous voulions simplement multiplier les actions tout au long de l'année », explique Didier Verbert.

PRÈS DE 90 000 € RÉCOLTÉS POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Depuis leurs débuts, les bénévoles ont déjà réuni 78 518 €, reversés intégralement à la Ligue contre le cancer. « Un témoignage de ce que l'on peut accomplir ensemble... Ce sont des mains tendues, des sourires et cette chaleur humaine qui nous rappelle que l'union fait la force. Un grand

bravo aux bénévoles et à tous nos partenaires sans qui rien ne serait possible. Nous avons remis cette somme à la Ligue contre le cancer du Pas de Calais sur la ligne budgétaire : aide au soutien des familles », souligne Didier Verbert.

Les actions continuent sur la même dynamique. Ces derniers mois, l'association a remporté plusieurs appels à projets, notamment auprès de la Fondation Carrefour et de la CARSAT, obtenant 11 000 € supplémentaires.

« Ces financements nous ont permis d'accompagner le service de soins palliatifs de l'hôpital de Boulogne et l'association « 3 p'tit bout de fil » qui confectionne les objets dit de confort - bonnets et plaid de chimio – qui sont offerts aux personnes touchées par la maladie ».

UNE AVENTURE HUMAINE QUI SE POURSUIT

Plus qu'une collecte de fonds, il s'agit d'une chaîne de solidarité faite de rencontres, de générosité et d'espoir. L'association « Les Amis d'Opale » poursuit son engagement et prépare déjà de nouvelles actions pour les mois à venir – toujours avec la même envie : faire reculer la maladie et soutenir ceux qui la vivent au quotidien.

Renseignements « Les Amis d'Opale », Didier Verbert au 06 11 46 64 16.



A Saint-Martin-Choquel, un sapin transformé en banc public

Le projet a bénéficié du dispositif « Les coups de cœur du Parc ».

La municipalité de Saint-Martin-Choquel met en valeur son patrimoine. Le dernier projet choquelois a consisté à donner une seconde vie à un sapin, situé à deux pas du terrain de pétanque. « Cet arbre, planté il y a une trentaine d'années par des habitants après les fêtes de Noël, était très proche des canalisations d'eaux pluviales et des lignes électriques. On a donc décidé de l'élaguer et de le transformer en banc », rappelle le maire Patrick Quiertant.

Avec l'appui technique et financier du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale via son dispositif « Coups de Cœur », le sapin a été coupé et embelli. « On a gardé une partie du tronc comme support. L'autre morceau a été implanté à peu de

distance et relié par des planches ».

Un sculpteur, David Loison, s'est ensuite chargé de décorer le banc à l'aide d'une tronçonneuse. « Cet artiste a donné naissance à un écureuil, un hibou, des feuillages... ». Un travail de toute beauté qui vient d'être inauguré par les élus locaux. « Ces aménagements emblématiques participent pleinement à l'identité du Hameau, encouragent l'appropriation du paysage par les habitants et renforcent le lien entre l'histoire locale et le cadre de vie », a souligné la présidente du Parc Sophie Warot-Lemaire.

L'investissement s'est élevé à 2800 euros, avec un reste à charge pour la commune de 20%.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté de Communes finance l'adhésion de toutes ses communes membres (participation statutaire) au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

ET UN PUITS ANCESTRAL A RETROUVÉ UNE SECONDE JEUNESSE....

La restauration de l'édifice a été soutenue par le Parc naturel régional et le Conseil départemental.

Il fait partie du paysage du village de Saint-Martin-Choquel depuis des décennies. Avant l'arrivée de l'eau potable dans tous les foyers, le puits du hameau de Campagnette a joué un rôle prépondérant dans la vie des choquelois. « La population venait se ravitailler en eau ici. Les plus anciens affirment que sa profondeur est de 90 mètres », rappelle le maire Patrick Quiertant. Un élu qui a décidé avec le conseil municipal de procéder à la réfection de l'édifice. Pour cela, la municipalité a eu la bonne idée de se rapprocher du Parc Naturel Régional

et de son ingénierie. « Cela nous a permis de bénéficier de l'aide administrative et technique du Parc afin de mettre en valeur notre patrimoine », poursuit le premier magistrat.

Ainsi, une réfection complète avec des méthodes traditionnelles a été entreprise. Sablage, déjointement, réparation du mécanisme, rejoignement complet au mortier... se sont enchaînés. Le coût de l'opération s'élève à 3853 euros subventionné à hauteur de 80% par le Département au titre de la sauvegarde du petit patrimoine.





Communauté de Communes de Desvres-Samer

41, rue des Potiers - Desvres

03 21 92 07 20

Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Les services

Maison Intercommunale Pour Tous - France Services

(Cyber Point, Point Info Jeunesse, Espace Emploi...)

2 adresses :

38, rue des Potiers - Desvres · 03 21 99 26 00
14, rue du Breuil - Samer · 03 91 21 37 79

Multi-accueil La Maison de Jackie

Allée Jean Bardol - Samer

03 21 91 44 44

Multi-accueil Le Coin des Faons

30, rue Jean Moulin - Samer

03 21 32 79 38

Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille

(Multi-accueil Les P'tits Copains, RPE, Maison Soleil...)

Rue Claude - Desvres

03 21 99 60 00 - 06 56 68 47 38

Multi-accueil Les Petits Pas

Zone d'Activités Les Pichottes - Alincthun

03 21 99 55 92

Portage de repas à domicile

03 91 18 03 73 · 06 89 54 08 95

Centre Aquatique Naturéo

52 bis rue de la Gare - Desvres

03 21 91 63 08 - natureo@cc-desvressamer.fr

www.natureo-ccds.fr

Relais Petite Enfance «Les art'istes»

Rue Claude - Desvres

03 21 99 60 04 · 06 32 98 33 92

Déchetterie

11, route du Rossignol - Longfossé

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

03 21 33 39 86

Office de tourisme

Desvres : 1, rue du Louvre

Antenne de Samer (ouverte en saison estivale) : Maison du Cheval Boulonnais

03 21 92 09 09 - ot@cc-desvressamer.fr

www.tourisme-desvressamer.fr

Maison du Cheval Boulonnais

1212, avenue Henri Mory - Samer

maisonducheval@cc-desvressamer.fr



Communauté de Communes de Desvres-Samer

Office de Tourisme de Desvres-Samer

Centre Aquatique Naturéo

Maison du Cheval Boulonnais

Maison Intercommunale pour Tous Desvres-Samer

Pôle Éco CCDS

Village des Métiers d'art de Desvres



Téléchargez l'application Intramuros
pour suivre l'actualité de votre commune
et plus largement du territoire

www.cc-desvressamer.fr

Terre de Coeur n°39 - Décembre 2025

Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS)

41, rue des Potiers 62240 Desvres

Directeur de la publication : Claude Prudhomme

Mise en page et rédaction : Jean-François Lacheré et Alexandre Albertini

Impression : Desvres Impression - 33 bis, rue des Ecoles 62240 Desvres

Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : Septembre 2011 - Numéro gratuit - N° ISSN en cours

Magazine imprimé sur papier certifié PEFC 100% (papier issu de forêts gérées durablement)

